

# VERS UNE JUSTICE ÉCONOMIQUE ET CLIMATIQUE : UNE ANALYSE FÉMINISTE DES PRINCIPALES TENDANCES

JANVIER 2024



## NOTE DE SYNTHÈSE

Pour parvenir à une vision féministe de la justice économique et climatique, il est clairement nécessaire de délaisser nos modèles actuels non durables de consommation et d'extraction des ressources. Cependant, les pays les plus riches du monde et les individus qui perçoivent les revenus les plus élevés continuent de tirer d'énormes bénéfices des combustibles fossiles, tout en manquant à leurs obligations de fournir des financements essentiels pour que les pays en voie de développement puissent atteindre les objectifs de développement durable. Étant donné les tendances actuelles d'inégalité de revenu, les femmes ne parviendront à une parité dans les salaires qu'en 2100.

La part des pays à faible revenu confrontés à un risque de **surendettement** ou déjà en difficulté a considérablement augmenté. Ces pays allouent une portion croissante de leurs recettes publiques au service de leur dette externe, une somme bien supérieure à celle consacrée à l'éducation et à la santé, même au plus fort de la pandémie. La communauté internationale s'appuie essentiellement sur le cadre commun du G20 pour le traitement de la dette, instauré en novembre 2020. Ce cadre a pourtant été critiqué par les militant·e·s de la société civile et les gouvernements du Sud, d'une part pour son incapacité à faire avancer l'annulation de la dette et sa portée limitée, d'autre part pour avoir forcé les pays à adopter des programmes du FMI afin d'accéder au traitement de la dette.

L'abus **fiscal** reste endémique, des centaines de milliards de dollars étant perdus chaque année à cause de l'évasion fiscale des entreprises et des individus fortunés. Pour les pays à faible revenu, ces pertes équivalent à près de la moitié du budget de santé publique. Ils subissent une pression constante pour maintenir les taux d'imposition sur les entreprises au plus bas, perpétuant ainsi une tendance qui dure depuis des décennies. De plus, ils doivent compenser la perte de recettes par des taxes à la consommation plus élevées qui affectent principalement les ménages à faibles revenus, souvent sous l'impulsion d'institutions telles que le FMI. Le cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, qui entrera en vigueur en 2024, ne parvient pas à répondre à ce défi de taille. Toutefois, on peut espérer une avancée significative avec la mise en place d'une convention-cadre des Nations unies sur la fiscalité plus démocratique, suite à une proposition récente du Secrétaire général des Nations unies et à une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies présentée par le groupe africain et adoptée en novembre 2023.

**Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale** ont récemment mis en place des politiques axés sur le genre, le climat et la réforme interne, mais ils ne reconnaissent toujours pas que leurs lacunes en matière de démocratie et l'imposition de mesures d'austérité strictes nuisent directement à la fois aux personnes et à la planète. Même au plus fort de la pandémie, le FMI a subordonné la majorité de ses prêts à la mise en œuvre de mesures d'austérité, aggravant ainsi les effets les plus dévastateurs de la pandémie sur les groupes les plus défavorisés. La transformation du rôle des institutions de Bretton Woods est une condition préalable sine qua non pour la mise en place d'une structure de gouvernance économique mondiale plus féministe. Elle doit au minimum commencer par une réforme des quotes-parts pour réduire le pouvoir des pays riches qui contrôlent actuellement le FMI.

Bien que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) progresse dans l'intégration des questions de genre dans le **commerce** et que les accords de libre-échange incluent des politiques en la matière, la gouvernance é

les pratiques commerciales mondiales continuent de suivre une approche cloisonnée et néolibérale vis-à-vis des droits humains. De plus en plus d'accords commerciaux sont négociés en dehors de l'OMC et étendent la gouvernance du commerce à des questions non commerciales. Ils restreignent la capacité des pays du Sud à mettre en œuvre les réglementations nécessaires pour parvenir à l'égalité des sexes. Parallèlement, le régime commercial actuel continue de favoriser le capitalisme extractiviste reposant sur les énergies fossiles. En effet, les entreprises utilisent des mécanismes de règlement des différends entre investisseurs et États pour arbitrer contre les pays mettant en œuvre des normes environnementales, et une nouvelle vague d'extractivisme « vert » voit le jour, tournée vers l'exportation de matières premières essentielles comme le lithium.

La **mainmise des entreprises** sur la gouvernance et le développement à l'échelle de la planète se manifeste en particulier dans la tendance croissante à promouvoir le « partenariat multi-acteurs », même au sein de l'ONU. Bien que ce type de partenariat vise en principe à inclure divers acteurs dans la gouvernance mondiale (au détriment des gouvernements), il permet en réalité aux multinationales d'exercer une influence disproportionnée sur l'élaboration des politiques, l'établissement des normes et la distribution des biens publics. Cette situation se manifeste notamment le soutien croissant des Nations unies aux partenariats public-privé pour combler le « déficit de financement du développement », et par le biais des partenariats envisagés, tels que l'accord (aujourd'hui annulé) entre ONU Femmes et BlackRock, le plus grand fonds d'investissement au monde.

Même si le **financement pour le climat** augmente chaque année, les pays du Nord n'ont pas respecté leur engagement pris en 2009, lors de la COP15, de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020. De plus, ce financement est en général accordé sous forme de prêts, ce qui aggrave la crise de la dette et rend certains pays encore plus vulnérables au changement climatique. Il n'est pas assez axé sur les pertes et préjudices, ne parvient pas aux pays qui en ont le plus besoin et ne tient pas compte de la dimension de genre.

## Ce Rapport

Premier d'une série annuelle à venir, ce rapport donne un aperçu des tendances récentes, en particulier depuis le début de la pandémie de COVID-19 en 2020, lorsque des données, statistiques ou autres, sont disponibles. Son analyse s'appuie sur une perspective féministe structurelle pour identifier les progrès et les reculs dans chacun des sept domaines ciblés, en privilégiant les solutions qui valorisent l'autonomie des individus et des communautés plutôt que les intérêts corporatifs et les solutions d'ordre technologique. Il met en lumière à la fois les luttes locales contre les effets du néolibéralisme et les propositions de plaidoyer à l'échelle mondiale émanant de la société civile et des pays du Sud pour transformer notre système économique.

**Le rapport est disponible en arabe, en anglais et en espagnol, ainsi que sur un site web interactif, à l'adresse [economictrends.wedo.org](https://economictrends.wedo.org).**

# SOMMAIRE

- 1** Liste des abréviations
- 2** Introduction
- 3** Transformer les systèmes pour une justice économique et climatique féministe
- 8** La dette
- 14** La fiscalité
- 19** La gouvernance économique mondiale
- 25** Le commerce
- 30** La mainmise des entreprises
- 34** La finance climatique
- 38** Conclusion

## REMERCIEMENTS

Ce rapport, élaboré par [Shared Planet](#) sous la direction d'Arimbi Wahono et avec la collaboration de Joanna Gryllis, a été enrichi grâce aux révisions et contributions d'un large panel diversifié d'intellectuelles féministes, illustrant l'esprit collaboratif du projet et de l'analyse qui le sous-tend. Il s'agit notamment de : Âurea Mouzinho, Bhumika Muchhala, Carola Mejía, Diyana Yahaya, Emilia Reyes, Friederike Strub, Imali Ngusale, Polina Girshova et Sanam Amin.

La coordination du rapport a été assurée par Katie Tobin de l'organisation WEDO (Women's Environment and Development Organization), avec la participation de Tara Daniel, Lindsay Bigda et Bridget Burns. Ce rapport a été traduit en français par Fany Lambert.

Le design a été réalisé par [Brevity & Wit.](#)

# LISTE DES ABRÉVIATIONS

<b>ADPIC</b>	Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce
<b>AII</b>	Accord international d'investissement
<b>APD</b>	Aide publique au développement
<b>BEPS</b>	Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement
<b>CCNUCC</b>	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
<b>CIIT</b>	Couloir Interocéanique de l'Isthme de Tehuantepec
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
<b>DPI</b>	Droit de propriété intellectuelle
<b>DTS</b>	Droits de tirage spéciaux
<b>FdD</b>	Financement du développement
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FMN</b>	Firme multinationale
<b>FRD</b>	Facilité pour la résilience et la durabilité
<b>ICMA</b>	Association internationale des marchés de capitaux
<b>ICRICT</b>	Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises
<b>IBW</b>	Institutions de Bretton Woods
<b>IPEF</b>	Cadre économique indopacifique pour la prospérité
<b>ISSD</b>	Initiative de suspension du service de la dette
<b>NCQG</b>	Nouvel objectif chiffré collectif
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>ODD</b>	Objectifs de développement durable
<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONUDC</b>	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
<b>PdA</b>	Protocole d'accord
<b>PEID</b>	Petits États insulaires en développement
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PMA</b>	Pays les moins avancés
<b>PPP</b>	Partenariat public-privé
<b>PTPGP</b>	Accord de partenariat transpacifique global et progressiste
<b>RDIE</b>	Règlement des différends entre investisseurs et États
<b>RNB</b>	Revenu national brut
<b>SFI</b>	Société financière internationale
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>ZLECAF</b>	Zone de Libre-échange Continentale Africaine

# INTRODUCTION

Le 21<sup>e</sup> siècle a été marqué par une multitude de crises interconnectées, allant de l'urgence climatique et de la perte de diversité biologique à l'augmentation de la dette, à l'inflation croissante, ainsi que l'aggravation des inégalités et de la pauvreté. Ces crises ont eu un impact profond sur les droits des femmes, des filles et des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre. La pandémie de COVID-19 a cristallisé et intensifié les inégalités et l'extractivisme caractéristiques de l'économie mondiale ainsi que leurs répercussions, tout en démontrant la capacité des gouvernements à mobiliser des ressources pour faire face à l'urgence. En réponse à cette « polycrise »,<sup>1</sup> les mouvements féministes et populaires remettent en question la quête incessante de profit et de croissance économique, en prônant une vision radicale de la justice économique et environnementale.

Cette situation critique découle du néolibéralisme, le paradigme économique dominant depuis les années 1980, qui a renforcé les inégalités dans l'économie mondiale. Cette doctrine, caractérisée par ses politiques de déréglementation, de privatisation et de retrait de l'État dans le domaine social, a aggravé les disparités en concentrant la richesse dans les mains de quelques-uns et en imposant à la majorité des pays des régimes de commerce, de fiscalité et de dette insoutenables. Ces pratiques perpétuent un héritage d'injustices coloniales, où les pays du Nord exploitent les ressources, la main-d'œuvre et les revenus des pays du Sud, dont les pertes financières liées au service de la dette, aux flux financiers illicites et à l'évasion fiscale dépassent de loin les subventions qu'ils reçoivent en aide ou pour le financement pour le climat.

Les femmes et les personnes issues de la diversité de genre subissent de manière disproportionnée les effets du néolibéralisme, notamment à travers l'austérité, la dette et un régime commercial inéquitable. En raison de leur rôle traditionnel dans la société, de leurs revenus inférieurs, de leur prédominance dans l'emploi informel, de leur accès limité à des ressources comme la terre et la sécurité sociale, et de leur participation à l'agriculture de subsistance, elles sont plus susceptibles de tomber dans la pauvreté.<sup>2</sup> Partout dans le monde, les femmes consacrent beaucoup plus de temps au travail de soin non rémunéré que les hommes, ce qui les empêche d'accéder à des postes mieux rémunérés, ou tout simplement au marché du travail, tout en les privant de leurs loisirs, d'opportunités d'éducation ou d'autres activités.<sup>3</sup> Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le travail de soin et domestique non rémunéré représente dans certains pays 10 à 39 % du produit intérieur brut (PIB).<sup>4</sup> Cependant, celui-ci reste non reconnu, sous-évalué et mal ou pas rémunéré, et s'intensifie avec la réduction des services publics.<sup>5</sup>

## CE RAPPORT

Le Nexus Action féministe pour la justice économique et climatique coordonne un plaidoyer collectif et un partage de connaissances afin de promouvoir la transformation nécessaire pour se détourner du capitalisme axé sur les combustibles fossiles, du néolibéralisme, du patriarcat et de la suprématie blanche, qui sont les

---

1 Le terme « polycrise » a été [rendu populaire](#) par l'historien économique britannique Adam Tooze dans une chronique du Financial Times de 2022 intitulée *Welcome to the world of Polycrisis* (« Bienvenue dans le monde de la polycrise ») pour décrire l'apparition de chocs disparates qui interagissent de manière à ce que « l'ensemble soit encore plus dangereux que la somme de ses parties ».

2 Feminist Action Nexus for Economic and Climate Justice « Nexus Action féministe pour la justice économique et climatique », [A Feminist Agenda for People and Planet: Principles and Recommendations for a Global Feminist Economic Justice Agenda](#) (« Un programme féministe pour les peuples et la planète : Principes et recommandations pour un programme féministe mondial de justice économique »), 2021.

3 World Inequality Lab, [Half the sky? The Female Labor Income Share in a Global Perspective](#) (« La moitié du ciel ? La part du revenu du travail des femmes dans une perspective mondiale »), 2021.

4 Organisation internationale du travail, [Prendre soin d'autrui : Un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent](#), 2018.

5 ONU Femmes, [A toolkit on paid and unpaid care work: From 3Rs to 5Rs](#) (« Une boîte à outils sur le travail de soins rémunéré et non rémunéré : des 3R aux 5R »), 2022.

instigateurs à la fois de la crise climatique et de l'inégalité endémique. Cette initiative vise à transformer de toute urgence et de manière radicale notre approche de la croissance économique, nos systèmes de production et de consommation, ainsi que les règles qui encadrent nos systèmes macroéconomiques et multilatéraux.<sup>6</sup>

Comme l'illustre ce rapport, il existe un fossé immense entre l'ordre mondial actuel et la vision proposée par le Nexus Action féministe et ses alliés. **Afin d'être en mesure de déterminer l'ampleur de ce fossé, et donc les moyens de mettre en œuvre cette vision, le rapport examine les avancées réalisées et les défis pour sept domaines clés, traités dans sept chapitres dédiés à nos [principales revendications](#).** Ces domaines sont les suivants : 1) la transformation des systèmes pour une justice économique et climatique féministe ; 2) la justice en matière de dette ; 3) une fiscalité équitable et progressive ; 4) la réforme du rôle des Institutions de Bretton Woods dans la gouvernance économique mondiale ; 5) un commerce équitable pour les femmes ; 6) la fin de la mainmise des entreprises ; et 7) un financement climatique équitable en matière de genre.

Premier d'une série annuelle à venir, ce rapport donne un aperçu des tendances récentes, en particulier depuis le début de la pandémie de COVID-19 en 2020, lorsque des données, statistiques ou autres, sont disponibles. Son analyse s'appuie sur une perspective féministe structurelle pour identifier les progrès et les reculs dans chacun des sept domaines ciblés, en privilégiant les solutions qui valorisent l'autonomie des individus et des communautés plutôt que les intérêts corporatifs et la technologie. Le rapport met en lumière à la fois les luttes locales contre les effets du néolibéralisme et les propositions de plaidoyer à l'échelle mondiale émanant de la société civile et des pays du Sud pour transformer notre système économique.

## I. TRANSFORMER LES SYSTÈMES POUR UNE JUSTICE ÉCONOMIQUE ET CLIMATIQUE FÉMINISTE

La croissance économique mondiale repose sur un modèle d'accroissement de la consommation et de l'exploitation des ressources, ce qui entraîne des répercussions désastreuses sur le climat. Si les émissions ont brièvement diminué en 2020 au début de la pandémie, cette tendance s'est brusquement inversée en 2021.

**Sur les 50 milliards de tonnes d'émissions de carbone rejetées dans l'atmosphère cette année-là, les trois quarts provenaient de l'utilisation de combustibles fossiles pour la production d'énergie.**<sup>7</sup> Alors que les émissions mondiales dépassent encore largement les niveaux nécessaires pour atteindre l'objectif de 1,5°C fixé dans l'Accord de Paris, et que les populations traversent une crise du coût de la vie due à la hausse des prix de l'énergie, les entreprises du secteur enregistrent des profits faramineux. **En 2021 et 2022, 45 entreprises du secteur de l'énergie ont réalisé en moyenne 237 milliards de dollars de bénéfices exceptionnels par an, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport aux bénéfices moyens des quatre années précédentes.**<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Le cadre conceptuel du Nexus Action s'appuie sur trois ressources clés publiées en 2021 :

- Un programme féministe de justice économique, rédigé par Diyana Yahaya [[ANGLAIS](#), [FRANÇAIS](#), [ESPAGNOL](#)]
- Un dossier sur un nouveau pacte vert mondial féministe et décolonial, rédigé par Bhumika Muchhala [[ANGLAIS](#), [FRANÇAIS](#), [ESPAGNOL](#)]
- Un dossier sur les droits humains et le secteur privé, rédigé par Sanam Amin [[ANGLAIS](#), [FRANÇAIS](#), [ESPAGNOL](#)]
- Les traductions en arabe des trois documents sont prévues pour le mois de février 2024.

<sup>7</sup> World Inequality Lab, [World Inequality Report 2022](#) (« [Rapport mondial 2022 sur les inégalités](#) »), 2021.

<sup>8</sup> ActionAid & Oxfam, [Big business' windfall profits rocket to "obscene" US\\$1 trillion a year amid cost-of-living crisis; Oxfam and ActionAid renew call for windfall taxes](#) (« [Les bénéfices exceptionnels des grandes entreprises atteignent le chiffre "obsène" de 1 000 milliards de dollars par an dans un contexte de crise du coût de la vie ; Oxfam et ActionAid renouvellent leur appel en faveur d'une taxation des bénéfices exceptionnels](#) »), 2023.

Parallèlement, encouragées par l'enracinement à l'échelle planétaire du modèle économique néolibéral dans les années 1980, les inégalités de revenus se sont renforcées presque partout dans le monde,<sup>9</sup> avec un pic depuis le début de la pandémie de COVID-19, à la fois au sein des pays et entre eux.<sup>10</sup> **Aujourd'hui, les 10 % les plus riches de la planète accaparent plus de 50 % du revenu mondial, alors que les 50 % les plus pauvres de la population adulte mondiale ne se partagent que 8,5 % de ce revenu.** De plus, 2020 a enregistré une hausse sans précédent de la richesse des milliardaires. **Au cours de la pandémie, ces derniers ont augmenté leur patrimoine net de 1,9 trillion de dollars en 2020 et de 1,6 trillion en 2021.**<sup>11</sup> Les inégalités de revenus ont tendance à toucher plus sévèrement les femmes et les personnes issues de la diversité de genre que les hommes : **si les tendances actuelles se poursuivent, les femmes ne parviendront pas à la parité des revenus du travail avant 2100.**

### LES 1 % LES PLUS RICHES PERÇOIVENT PRÈS DE 20 % DU REVENU MONDIAL (2021)

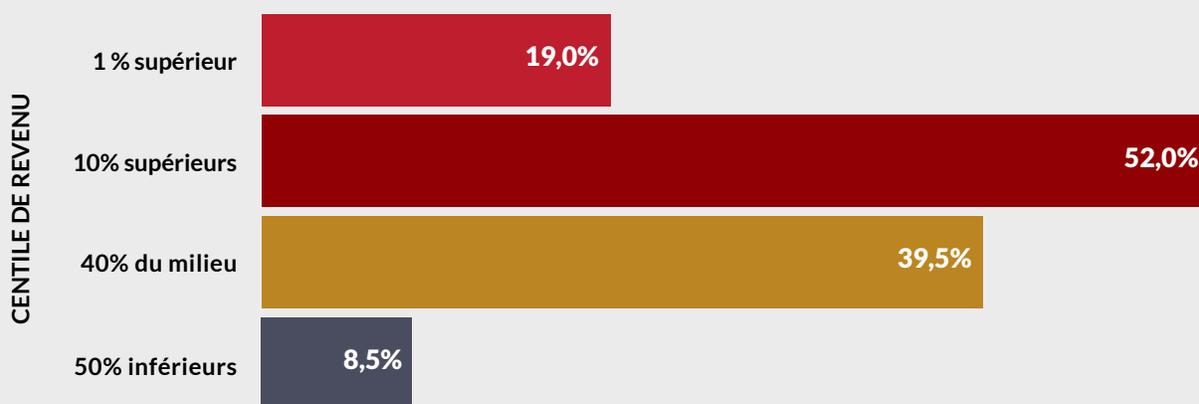


Figure 1.1 : Répartition du revenu mondial total par centile de revenu (World Inequality Lab, 2021).

À l'échelle de la planète, les inégalités se manifestent directement au niveau des émissions de carbone, car les habitudes de consommation et d'investissement des plus individus les plus fortunés les amènent à surconsommer des énergies fossiles. Au cours des vingt dernières années, les 10 % les plus riches de la planète ont été responsables de plus de la moitié de toutes les émissions de CO<sub>2</sub>, tandis que seulement 1 % de la population mondiale en produit tout juste la moitié. **En 2030, il est prévu que les émissions par habitant des 1 % les plus riches soient 30 fois supérieures au seuil compatible avec la limite de 1,5°C de l'Accord de Paris.**<sup>12</sup> Les chiffres de 2019 montrent que les émissions par habitant en Amérique du Nord sont environ trois fois supérieures à la moyenne mondiale, soit près de 19 fois le niveau requis pour maintenir le réchauffement en dessous de 1,5°C. En revanche, l'Afrique subsaharienne émet seulement un quart de la moyenne mondiale par habitant.<sup>13</sup>

<sup>9</sup> L'inégalité est mesurée ici à l'aide du rapport T10/B50 entre les revenus moyens des 10 % les plus élevés et des 50 % les plus bas.

<sup>10</sup> Development Initiatives, [Inequality : Global trends \(« Inégalités : tendances à l'échelle mondiale »\)](#), 2023.

<sup>11</sup> Development Initiatives, [Inequality : Global trends \(« Inégalités : tendances à l'échelle mondiale »\)](#), 2023.

<sup>12</sup> Oxfam et l'Institut pour une politique européenne de l'environnement (IPEE), [Les inégalités des émissions en 2030 : L'empreinte carbone par habitant et l'objectif de 1,5°C](#), 2021.

<sup>13</sup> World Inequality Lab, [World Inequality Report 2022 \(« Rapport mondial 2022 sur les inégalités »\)](#), 2021.

## L'AMÉRIQUE DU NORD ÉMET TROIS FOIS PLUS DE CO2 QUE LA MOYENNE MONDIALE PAR HABITANT (2019)

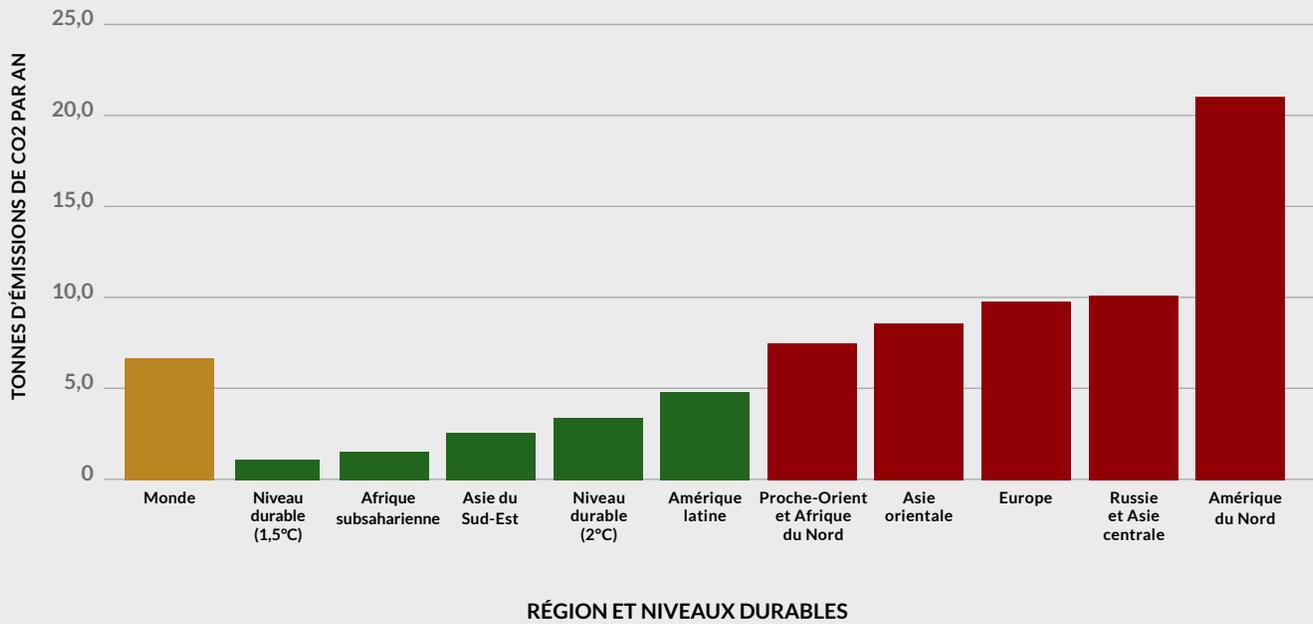


Figure 1.2 : Comparatif des émissions moyennes par habitant selon les régions (World Inequality Lab, 2021)

## ALTERNATIVES POUR LE BIEN-ÊTRE HUMAIN : LA DÉCROISSANCE ET LE BUEN VIVIR

Récemment, des alternatives au modèle traditionnel de croissance économique continue ont suscité une attention croissante, notamment le concept de décroissance.<sup>14</sup> Ce dernier conteste la quête habituelle de croissance économique, prônant une réduction de la production et de la consommation, redistributive et menée démocratiquement dans les pays industrialisés, axée sur le bien-être humain et le respect des limites écologiques.<sup>15</sup> Les politiques de décroissance visent à diminuer les secteurs nuisibles (tels que les combustibles fossiles, l'aviation et l'élevage) et à améliorer les services publics pour atteindre des objectifs sociaux avec une utilisation moindre de ressources, tout en reconnaissant la nécessité de croissance dans certains secteurs (comme les soins) pour satisfaire les besoins fondamentaux. Selon l'approche de la décroissance, une décarbonisation rapide dans les pays riches permettrait de libérer des ressources pour les pays à faible et moyen revenu qui ont encore besoin de croissance pour leur développement.<sup>16</sup>

Des voies alternatives pour un avenir socio-environnemental ont également vu le jour dans l'hémisphère sud. Le concept de *buen vivir* (ou *sumak kawsay* en langue autochtone Kichwa), originaire d'Amérique du Sud, s'inspire des cosmologies des peuples quechuas des Andes. Le *buen vivir* privilégie la qualité de vie grâce à une relation harmonieuse entre les communautés humaines et la nature. L'Équateur et la Bolivie ont tous deux inscrit le *buen vivir* et les droits de la nature dans leur constitution.<sup>17</sup> Malgré la poursuite de l'extraction de ressources par les industries des combustibles fossiles en Équateur au cours de la dernière décennie, des victoires significatives ont été remportées : en décembre 2021, la Cour constitutionnelle équatorienne a statué en faveur de la forêt protégée de Los Cedros, menacée d'extinction, contre l'exploitation minière industrielle du cuivre et de l'or, créant ainsi un précédent juridique pour la protection des droits de la nature.<sup>18</sup>

## FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Même si l'Aide Publique au Développement (APD) reste une des sources essentielles de transfert de fonds des pays de l'hémisphère nord vers le Sud, elle est bien inférieure aux niveaux promis ou requis. Elle représente plus de 60 % du financement extérieur des pays les moins avancés (PMA).<sup>19</sup> Cependant, très peu de pays développés ont respecté l'objectif fixé par les Nations unies il y a 60 ans de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD.<sup>20</sup> En 2022, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mandatés pour verser l'APD, n'ont versé que 0,36 % de leur RNB. La même année, seuls cinq pays ont atteint ou dépassé l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations unies.<sup>21</sup>

<sup>14</sup> Hickel, [Moins pour plus : Comment la décroissance sauvera le monde](#), 2020.

<sup>15</sup> Kothari, Demaria, & Acosta, [Buen Vivir, Degrowth and Ecological Swaraj: Alternatives to sustainable development and the Green Economy \(« Buen Vivir, décroissance et Swaraj écologique : Alternatives au développement durable et à l'économie verte »\)](#), 2015.

<sup>16</sup> Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), [Déclaration sur le droit au développement](#), 1986 ; Hickel, [Moins pour plus : Comment la décroissance sauvera le monde](#), 2020. Une série d'ouvrages de référence sur la décroissance au service de la justice sociale, rédigée par Emilia Reyes, sera publiée par le Nexus Action d'ici le début l'année 2024.

<sup>17</sup> Kothari, Demaria, & Acosta, [Buen Vivir, Degrowth and Ecological Swaraj: Alternatives to sustainable development and the Green Economy \(« Buen Vivir, décroissance et Swaraj écologique : Alternatives au développement durable et à l'économie verte »\)](#), 2015.

<sup>18</sup> University of Sussex, [New 'Rights of Nature' case will have major implications for protected forest and indigenous lands \(« La nouvelle affaire sur les "droits de la nature" aura des implications majeures pour les forêts protégées et les terres autochtones »\)](#), 2022.

<sup>19</sup> OCDE, [External finance to least-developed countries \(LDCs\): A snapshot \(« Aperçu du financement extérieur des pays les moins avancés \[PMA\] »\)](#), 2022.

<sup>20</sup> OCDE sur le développement, [Official Development Assistance April 2023 Preliminary figures \(« Aide publique au développement, avril 2023, chiffres préliminaires »\)](#), 2023.

<sup>21</sup> Cela inclut le Luxembourg (1 %), la Suède (0,9 %), la Norvège (0,86 %), l'Allemagne (0,83 %) et le Danemark (0,7 %).

En 2022, l'APD fournie par les membres du CAD atteignait 204 milliards de dollars américains, marquant une hausse de 13,6 % par rapport à l'année précédente, en tenant compte de l'inflation.<sup>22</sup> Cependant, une grande partie de cette augmentation est due à un soutien accru aux réfugiés dans les pays donateurs ainsi qu'à l'aide humanitaire, représentant respectivement 14,4 % et 10,9 % du total des flux d'APD. Elle est également corrélée à l'accroissement de l'APD destinée à l'Ukraine suite à l'invasion russe.<sup>23</sup> Si l'on exclut les dépenses liées aux réfugiés et les aides versées à l'Ukraine, l'APD a en réalité chuté de 4 % par rapport à 2021,<sup>24</sup> avec une baisse de 0,7 % pour les PMA et de 7,8 % pour l'Afrique subsaharienne.<sup>25</sup>

De plus, les dépenses pour l'APD sont également insignifiantes en comparaison des sommes que les pays riches investissent dans des secteurs qui contribuent activement à nuire aux pays du Sud. Rien qu'en 2022, le budget de l'armée des États-Unis a été quatre fois supérieur à l'ensemble des dépenses mondiales en APD dans le monde au cours de la même année.<sup>26</sup> Les pays du G20, qui représentent les 20 plus grandes économies de la planète, ont consacré 1,4 trillion de dollars à des subventions destinées aux combustibles fossiles en 2022, soit près de sept fois le montant des dépenses en APD.<sup>27</sup> Parallèlement, les pays riches ont bénéficié de 437 milliards de dollars en Droits de tirage spéciaux (DTS) de la part du Fonds monétaire international (FMI) lors de la dernière allocation en 2021, une somme bien supérieure à celle qu'ils ont versée au titre de l'APD.<sup>28</sup>

### MALGRÉ L'AUGMENTATION DES DÉPENSES CONSACRÉES À L'APD, LES ÉCONOMIES AVANCÉES DÉPENSENT BEAUCOUP PLUS POUR L'EXPANSION MILITAIRE ET LES SUBVENTIONS AUX COMBUSTIBLES FOSSILES, TOUT EN THÉSAURISANT LA PLUS GRANDE PARTIE DES DTS DU FMI

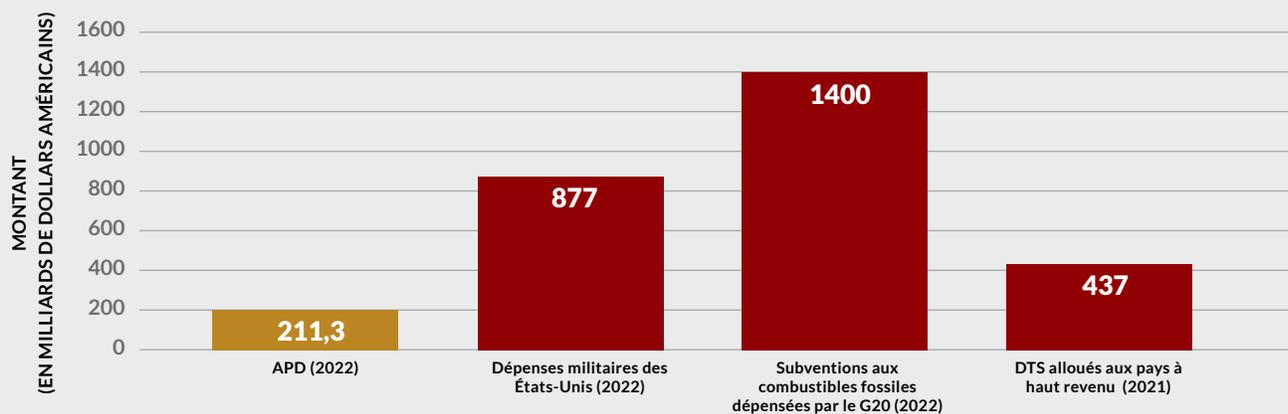


Figure 1.3 : Comparatif des dépenses globales en Aide Publique au Développement (APD) pour l'année 2022 en regard d'autres types de flux financiers, incluant les dépenses militaires américaines et les subventions pour les combustibles fossiles allouées par les pays du G20 en 2022, ainsi que les Droits de tirage spéciaux (DTS) octroyés aux pays à haut revenu en 2021, selon les données de l'OCDE sur le Développement, 2022 ; SIPRI, sans date ; Energy Policy Tracker, 2023 ; et Eurodad, 2021.

<sup>22</sup> OCDE sur le développement, [Official Development Assistance April 2023 Preliminary figures \(« Aide publique au développement, avril 2023, chiffres préliminaires »\)](#), 2023.

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Relief Web, [On the Preliminary 2022 ODA Figures: What is the real deal on REAL aid? \(« À propos des chiffres préliminaires de l'APD pour 2022 : Qu'en est-il de l'aide REAL ? »\)](#), 2023.

<sup>25</sup> OCDE sur le développement, [Official Development Assistance April 2023 Preliminary figures \(« Aide publique au développement, avril 2023, chiffres préliminaires »\)](#), 2023.

<sup>26</sup> Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), [SIPRI Military Expenditure Database](#), n.d.

<sup>27</sup> Energy Policy Tracker, [Fanning the Flames: G20 provides record financial support for fossil fuels](#), 2023.

<sup>28</sup> Eurodad, [The 3 trillion dollar question: What difference will the IMF's new SDRs allocation make to the world's poorest?](#), 2021.

## LES RÉPARATIONS

Depuis des décennies, les pays du Sud, autrefois colonisés, réclament des réparations. Cette revendication s'est intensifiée avec la pandémie de COVID-19 et l'aggravation de la crise de la dette. Les réparations impliquent à la fois un dédommagement financier et la reconnaissance de la responsabilité des actions passées. Elles visent également à démocratiser les structures mondiales inéquitables qui ont perpétué les séquelles du colonialisme et à réparer les préjudices antérieurs.<sup>29</sup>

Ces appels à réparations s'inscrivent souvent dans le cadre de revendications pour l'annulation de la dette, considérée comme « une réparation et un droit pour les personnes qui ont été blessées et sacrifiées sur l'autel du remboursement de dettes odieuses et illégitimes, et qui font les frais de la crise climatique ». <sup>30</sup> Lors de la visite des membres de la famille royale britannique dans les Caraïbes en 2022, des demandes de réparations ont été formulées en Jamaïque par l'Advocacy Network, et la Commission nationale pour les réparations en Jamaïque a commencé à examiner une pétition réclamant à la Grande-Bretagne des indemnités pour le commerce transatlantique des personnes réduites en esclavage. Entre-temps, en février 2023, face à l'aggravation de la crise de la dette, le Premier ministre sri-lankais Dinesh Gunawardena a demandé des indemnités pour les atrocités commises par les impérialistes au Sri Lanka.<sup>31</sup>

➔ **En résumé, les pays les plus riches et les plus hauts revenus du monde continuent d'engranger d'énormes bénéfices grâce aux combustibles fossiles, tout en délaissant leur obligation de financer le développement. La transformation de nos systèmes économiques pour favoriser la justice économique, climatique et de genre doit s'appuyer sur une remise en question profonde de la quête de la croissance économique et instaurer des réparations pour les pays affectés par la crise climatique et par le fardeau de dettes coloniales et illégitimes.**

## II. LA DETTE

Depuis l'époque coloniale, la dette a servi d'instrument aux pays de l'hémisphère nord pour siphonner les richesses et les ressources des pays du Sud, ce qui rend la majorité de cette dette non seulement illégitime, mais aussi injuste.<sup>32</sup> Ces dernières années, les niveaux d'endettement dans l'hémisphère sud ont augmenté à un rythme alarmant, avec des répercussions majeures sur les droits des femmes et leur bien-être économique. Cette dette entrave la capacité des pays vulnérables au changement climatique à investir dans des mesures d'atténuation, d'adaptation et de compensation des pertes et préjudices. Par ailleurs, elle les oblige à contribuer davantage au changement climatique et à la perte de diversité biologique par le biais d'industries destructrices pour l'environnement telles que l'exploitation des combustibles fossiles, l'exploitation minière et l'agriculture industrielle. Ceci contribue à aggraver la crise climatique à un moment critique où 93 % des pays les plus exposés à cette crise sont en situation de grande détresse financière ou sur le point de l'être.<sup>33</sup>

<sup>29</sup> Gender and Development Network, [Reparations as a pathway to decolonisation \(« Les réparations comme voie de décolonisation »\)](#), 2023.

<sup>30</sup> WoMin African Alliance et CADTM Afrique, [Appel à l'Union africaine, aux chefs d'État africains et aux institutions financières internationales pour une annulation totale et inconditionnelle de la dette africaine !](#), sans date.

<sup>31</sup> Gender and Development Network, [Reparations as a pathway to decolonisation \(« Les réparations comme voie de décolonisation »\)](#), 2023.

<sup>32</sup> Debt Justice, [Colonialism and debt: how debt is used to exploit and control \(« Colonialisme et dette : comment la dette est utilisée pour exploiter et contrôler »\)](#), 2022.

<sup>33</sup> ActionAid, [The Vicious Cycle: Connections Between the Debt Crisis and Climate Crisis \(« Le cercle vicieux : en quoi la crise de la dette et la crise climatique sont liées »\)](#), 2023.

## L'ACCROISSEMENT DE LA DETTE LIMITE LES DÉPENSES SOCIALES ET CLIMATIQUES

La part des pays à faible revenu en situation de risque élevé ou déjà en crise de la dette a doublé entre 2015 et 2022, passant de 30 % à 60 %.<sup>34</sup> Selon le moniteur mondial de la dette souveraine 2022, sur les 148 pays du Sud étudiés, 135 font face à des niveaux d'endettement critiques. Parmi eux, 39 sont considérés comme particulièrement endettés, un chiffre plus de trois fois supérieur à celui d'avant la pandémie.<sup>35</sup>

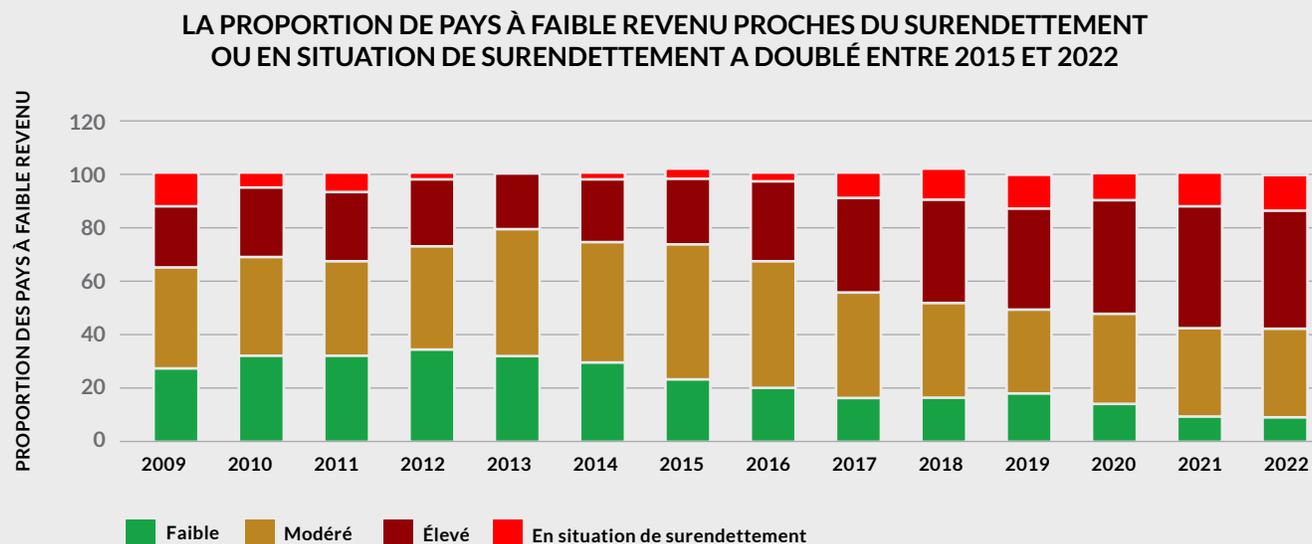


Figure 2.1 : Proportion des pays à faible revenu (définis comme ceux participant à l'initiative de suspension du service de la dette, ISSD) avec des analyses de viabilité de la dette à faible revenu (DSI) indiquant une détresse de dette, de 2009 à 2022 (FMI, 2022).

Les pays consacrent aujourd'hui des sommes record au remboursement de leur dette extérieure. **Entre 2010 et 2018, les sommes versées au titre de cette dette par les gouvernements des pays en développement ont augmenté de 83 % en proportion des recettes publiques.** Le montant dû aux créanciers extérieurs est actuellement à son plus haut niveau depuis la fin des années 1990.<sup>36</sup> En 2022, les paiements de la dette des PMA et des PEID aux créanciers du G20 s'élevaient à 21 milliards de dollars américains, soit une augmentation de 50 % par rapport aux 14 milliards de dollars américains de 2021. Malgré les milliards déjà versés au titre des intérêts et des remboursements de capital, en 2021, les pays du G20 détenaient encore une créance bilatérale de 155 milliards de dollars envers les PMA et les PEID.<sup>37</sup>

Avec l'augmentation des obligations de remboursement, les pays ont de moins en moins de marge de manœuvre budgétaire pour investir dans les services publics. **Dans deux tiers des pays ayant les paiements de dette les plus élevés entre 2010 et 2018, les dépenses publiques ont diminué.**<sup>38</sup> En 2020, 36 pays ont consacré plus de

<sup>34</sup> FMI, [Rapport annuel 2022 : Quand une crise s'ajoute à une autre](#), 2022.

<sup>35</sup> MISEREOR & Erlassjahr.de, [Global Sovereign Debt Monitor 2022](#) (« Moniteur mondial de la dette souveraine 2022 »), 2022.

<sup>36</sup> Eurodad, [Out of service: How public services and human rights are being threatened by the growing debt crisis](#) (« Hors service : comment les services publics et les droits humains sont menacés par la crise croissante de la dette »), 2020.

<sup>37</sup> International Institute for Environment and Development (IIED), [Climate-vulnerable indebted countries paying billions to rich polluters](#) (« Les pays endettés vulnérables au changement climatique paient des milliards aux riches pollueurs »), 2023.

<sup>38</sup> Eurodad, [Out of service: How public services and human rights are being threatened by the growing debt crisis](#) (« Hors service : comment les services publics et les droits humains sont menacés par la crise croissante de la dette »), 2020.

fonds au service de la dette extérieure qu'à l'éducation.<sup>39</sup> La même année, au plus fort de la pandémie, les pays ont en moyenne alloué plus de ressources au service de la dette qu'aux soins de santé, ce qui n'était pas le cas partout en 2016.<sup>40</sup>

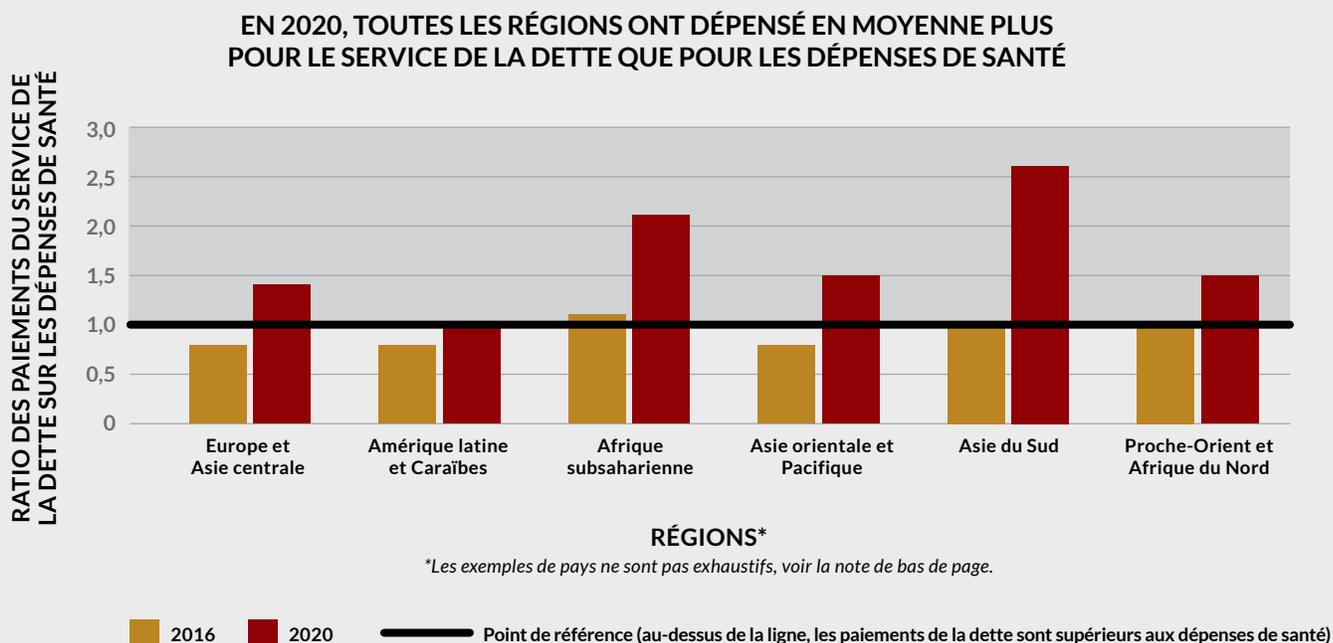


Figure 2.2 : Évolution du ratio entre le service de la dette et les dépenses de santé entre 2016 et 2020 (ActionAid, 2022).<sup>41</sup>

Les pays consacrent également plus d'argent à la dette qu'ils n'en reçoivent en financement climatique. Pour certains, cette somme est même inférieure à l'ensemble des aides venant de l'étranger. En 2021, 59 PMA et petits États insulaires en développement (PEID) ont consacré un montant cumulé de 33 milliards de dollars au remboursement de leur dette, alors qu'ils n'ont reçu que 20 milliards de dollars au titre du financement de la lutte contre le changement climatique. La valeur totale des paiements de la dette et le ratio des paiements de la dette au titre du financement climatique étaient tous deux supérieurs à ceux de 2020. Dans neuf pays, le montant du remboursement de la dette en 2021 était supérieur au total des aides étrangères reçues.<sup>42</sup>

<sup>39</sup> ActionAid, [The Care Contradiction: The IMF, Gender, and Austerity](#) (« La contradiction des soins : FMI, genre et austérité »), 2022.

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> Les données sont établies à partir d'un échantillon de 20 pays d'Europe et d'Asie centrale, de 23 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, de 16 pays d'Asie de l'Est et du Pacifique, de 8 pays d'Asie du Sud et de 10 pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

<sup>42</sup> Les neuf pays concernés sont l'Angola, le Myanmar, la République dominicaine, la Jamaïque, les Maldives, le Sénégal, le Belize, le Lesotho et le Laos. IIED, [Drowning in debt: help for climate vulnerable countries dwarfed by repayments](#) (« Submergés par les dettes : l'aide aux pays vulnérables au changement climatique est éclipsée par les remboursements »), 2023.



SITE LOCAL DE LUTTE

Photo: Beatriz Ortiz Martínez

## « NOUS VOULONS ÊTRE VIVANTES, LIBRES ET DÉSENDETTÉES ! »

En Amérique latine, les mouvements féministes mettent en évidence des liens entre la dette, la violence à caractère sexuel et la financiarisation de la reproduction sociale dans leurs actions politiques. Une interprétation féministe révèle comment la dette extérieure contractée par les États-nations renforce la dépendance des femmes vis-à-vis de leur foyer et augmente leur précarité. Les pays en situation de surendettement mettent souvent en œuvre des mesures d'austérité, augmentent les taux d'intérêt et font face à des dépréciations monétaires qui érodent le pouvoir d'achat des ménages. L'augmentation du coût de la vie qui en résulte pousse les ménages à s'endetter, ce qui pose un défi majeur pour les ménages dirigés par des femmes, ces dernières assumant en plus des responsabilités en matière de soins non rémunérés. Lorsque les familles peinent à couvrir leurs besoins fondamentaux, elles se tournent vers les banques et les créanciers, ce qui alimente un cycle de surendettement continu.<sup>43</sup>

D'ailleurs, les manifestations contre la dette ne sont pas une nouveauté en Argentine. Le célèbre slogan « FMI dehors », qui dénonce la dette étrangère et l'austérité imposées par le FMI, remonte à l'époque de la dictature militaire (1976-1983). En 2017, le collectif Ni Una Menos a lancé le slogan « Nous nous voulons vivantes, libres et désendettées ! » après la première grève féministe internationale, établissant un lien entre violence économique et violence genrée. Sous ce cri de ralliement, les syndicats, les travailleurs et travailleuses, les étudiant·e·s et les personnes issues de la diversité de genre ont attiré l'attention sur la violence quotidienne engendrée par la dette. En 2022, lors de la Journée Internationale des Femmes ou #8M, les manifestant·e·s se sont rassemblé·e·s sous le slogan « La dette nous est due »,<sup>44</sup> modifiant le point de vue sur la dette, qui serait alors due aux femmes et aux personnes de divers genres victimes de violence financière.<sup>45</sup>

<sup>43</sup> Limón, *¿Quién le debe a quién?*, 2021.

<sup>44</sup> #8M fait référence au 8 mars, date officielle de la Journée internationale de la femme.

<sup>45</sup> Cavallero & Gago, *A Feminist Reading of Debt (« Une lecture féministe de la dette »)*, 2021.

## DES PROPOSITIONS DE RÉFORME INSUFFISANTES

En réponse aux appels urgents à l'allègement de la dette durant la crise de la pandémie de COVID-19, le G20 et le Club de Paris<sup>46</sup> ont créé le Cadre commun pour les traitements de dette en novembre 2020. Toutefois, contrairement aux demandes d'annulation de la dette et aux espoirs d'une percée en matière de restructuration, ce cadre se limite uniquement à la restructuration et ne concerne qu'une partie de la dette des 73 pays à faible revenu.<sup>47</sup> À ce jour, seuls quatre pays ont sollicité ce cadre, le Tchad, l'Éthiopie, le Ghana et la Zambie, sans pour autant obtenir un allègement significatif de cette dette.

Deux ans après, seul le Tchad est arrivé au bout du processus.<sup>48</sup> Ses créanciers ont jugé inutile l'annulation totale de sa dette, en raison de l'accroissement de ses revenus provenant des prix élevés du pétrole. Cette décision contraint le Tchad, pourtant vulnérable au changement climatique, à rester dépendant du pétrole, alors que la transition vers des énergies moins polluantes est nécessaire.<sup>49</sup> Dans le même temps, la candidature de l'Éthiopie au cadre commun s'est traduite par une baisse de sa notation de crédit, qui est passée de « B » à « CCC »,<sup>50</sup> ce qui a un effet négatif à long terme sur sa capacité à obtenir des crédits et a servi d'avertissement à d'autres pays qui pourraient envisager de recourir à ce cadre. En outre, en n'incluant pas les pays à revenu intermédiaire, le cadre commun ne tient pas compte des crises de la dette que connaissent actuellement des pays comme le Sri Lanka et le Suriname.<sup>51</sup>

Ces dernières années, les économies à faible revenu et à revenu intermédiaire ont connu une dépendance croissante à l'égard des créanciers privés, en particulier des détenteurs de titres de créance. **En 2021, ces créanciers privés détenaient 61 % du total de la dette extérieure publique et garantie par l'État à long terme, soit 3,6 billions de dollars.** Si les créanciers privés ont tendance à poser moins de conditions imposant directement des mesures d'austérité, leurs taux sont souvent moins avantageux que ceux des créanciers gouvernementaux bilatéraux ou d'institutions multilatérales comme le FMI, ce qui entraîne une augmentation significative des exigences en matière de service de la dette.<sup>52</sup>

Toutefois, le cadre commun n'oblige pas les créanciers privés à participer.<sup>53</sup> Ainsi, les allègements de dette accordés peuvent finalement être utilisés pour rembourser des dettes privées plutôt que pour financer des dépenses essentielles dans les domaines du climat ou des services sociaux.<sup>54</sup> En réalité, en vertu du cadre commun, les créanciers privés ont tout intérêt à retarder l'allègement de la dette et sont susceptibles de retarder intentionnellement les négociations pour optimiser les profits sur les obligations qu'ils détiennent.

---

<sup>46</sup> Le Club de Paris est un cartel secret et non démocratique de créanciers dont l'objectif principal est de maximiser le rendement de leurs prêts. Voir [Civil Society Statement on the Paris Club at 50: illegitimate and unsustainable \(« Déclaration de la société civile sur les 50 ans du Club de Paris : illégitime et non durable »\)](#), 2006.

<sup>47</sup> Eurodad, [The debt games: Is there a way out of the maze? \(« Les jeux de la dette : peut-on sortir du labyrinthe ? »\)](#), 2023.

<sup>48</sup> La conclusion des négociations sur la dette de la Zambie a été annoncée lors de l'assemblée annuelle 2023 de la Banque mondiale et du FMI à Marrakech, deux ans après la demande initiale du pays au titre du cadre commun. Cependant, les divergences entre les détenteurs d'obligations de la Zambie ont entraîné l'annulation de l'accord, ce qui soulève des inquiétudes quant à la viabilité du cadre commun. Voir : University d'Oxford, Faculté de Droit : [Is Zambia the Piece that will Break the International Financial Architecture?](#) (« La Zambie est-elle la pièce du puzzle qui va briser l'architecture financière internationale ? »), 2024. Voir également Debt Relief for Green and Inclusive Recovery, [Winner Takes All – Twice: How Bondholders Triumph, Before and After Debt Restructuring](#) (« Le gagnant rafle tout, par deux fois : comment les détenteurs d'obligations triomphent, avant et après la restructuration de la dette »), 2023 ; et Debt Justice UK, [Zambia \(almost\) debt deal](#) (« L'accord sur la dette de la Zambie (ou presque) »), 2023. Ce cas sera examiné plus en détail dans le prochain numéro du Rapport sur les tendances qui paraîtra dans le courant de l'année 2024.

<sup>49</sup> Bretton Woods Project, [Chad gets debt rescheduling, not relief, and is left dependent on oil revenues \(« Le Tchad bénéficie d'un rééchelonnement de sa dette, et non d'un allègement, et reste dépendant des recettes pétrolières »\)](#), 2022.

<sup>50</sup> Fitch Ratings, [Fitch Downgrades Ethiopia to 'CCC' \(« Fitch fait baisser la note de l'Éthiopie à "CCC" »\)](#), 2021.

<sup>51</sup> Eurodad, [The debt games: Is there a way out of the maze? \(« Les jeux de la dette : peut-on sortir du labyrinthe ? »\)](#), 2023.

<sup>52</sup> Groupe de la Banque mondiale, [International Debt Report 2022 \(« Rapport 2022 sur la dette internationale »\)](#), 2022.

<sup>53</sup> Eurodad, [The debt games: Is there a way out of the maze? \(« Les jeux de la dette : peut-on sortir du labyrinthe ? »\)](#), 2023.

<sup>54</sup> Groupe de la Banque mondiale, [International Debt Report 2022 \(« Rapport 2022 sur la dette internationale »\)](#), 2022.

**Si les obligations achetées par des créanciers privés auprès de pays comme l'Éthiopie, le Ghana, le Sri Lanka, le Suriname et la Zambie étaient rachetées à leur valeur actuelle réduite et payées intégralement, ces créanciers pourraient réaliser un bénéfice supplémentaire de 30 milliards de dollars, en plus des taux d'intérêt élevés déjà perçus pour couvrir leur risque.<sup>55</sup>**

De nombreux pays faisant face aux urgences climatiques ou aux pandémies ont demandé des moratoires sur la dette. La Banque mondiale et plusieurs créanciers bilatéraux se sont récemment engagés à inclure des « clauses de suspension » dans les futurs contrats encadrant les dettes. Ces clauses, qui se trouvent au cœur de l'initiative de Bridgetown, conçue sous l'impulsion de la Première ministre de la Barbade Mia Mottley, permettront aux pays du Sud de suspendre le remboursement de leur dette en cas de catastrophe climatique. Cependant, elles ne s'attaquent pas au problème immédiat du volume élevé des paiements de la dette, **à un moment où 61 pays, majoritairement très vulnérables au changement climatique, ont besoin d'un allègement de manière urgente, car ils sont en situation de surendettement grave ou proche de l'être.** Les mesures adoptées jusqu'à présent ne prennent pas non plus en compte d'autres urgences telles que les pandémies ni les besoins à plus long terme en matière d'adaptation au climat.<sup>56</sup>

## PLEINS FEUX SUR LE MILITANTISME INTERNATIONAL

### APPELS POUR UN MÉCANISME DE RESTRUCTURATION DE LA DETTE SOUS L'ÉGIDE DE L'ONU

Les pays de l'hémisphère sud et les militant·e·s de la société civile plaident depuis longtemps en faveur d'un mécanisme de restructuration de la dette sous l'égide des Nations Unies, en tant qu'alternative à l'actuel système de gestion de la dette internationale, principalement dirigé par le FMI et perçu comme non démocratique. Ce dispositif des Nations unies viserait à équilibrer les intérêts des pays endettés, contrairement à l'architecture actuelle de la dette sous la coupe des intérêts des créanciers.<sup>57</sup>

Cependant, jusqu'à présent, les avancées ont été minimes. En 2014, une opportunité semblait se présenter au sein de l'ONU quand le G77 et la Chine (le bloc majeur de négociation pour les pays en développement) ont pris l'engagement au sein de l'Assemblée générale de travailler à la mise en place d'un cadre juridique multilatéral pour la résolution des dettes souveraines. Toutefois, les gouvernements du G7, détenteurs de la majorité des dettes des pays à faible et à revenu intermédiaire inférieur, n'ont pas coopéré et beaucoup ont boycotté les négociations.<sup>58</sup> Ce processus a abouti à l'établissement d'un ensemble de principes, incluant les Principes fondamentaux des Nations Unies qui doivent guider les opérations de restructuration de la dette souveraine et la Feuille de route sur la restructuration des dettes souveraines et son guide explicatif issus de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).<sup>59</sup> Bien que ces principes représentent une avancée dans le cadre normatif, ils restent non contraignants et de nature volontaire, avec une influence limitée sur le droit international coutumier.<sup>60</sup>

<sup>55</sup> Debt Justice, [The potential profit for bondholders if debts are not canceled](#) (« Le profit potentiel des détenteurs d'obligations si les dettes ne sont pas annulées »), 2023.

<sup>56</sup> The Guardian, [World Bank offers developing countries debt pauses if hit by climate crisis](#) (« La Banque mondiale propose aux pays en développement de suspendre leur dette s'ils sont frappés par la crise climatique »), 2023.

<sup>57</sup> Eurodad, [2023 : A more just world is still possible](#) (« 2023 : un monde plus juste est encore possible »), 2023.

<sup>58</sup> Eurodad, [We can work it out: 10 civil society principles for sovereign debt resolution](#) (« Nous pouvons nous en sortir : 10 principes de la société civile pour la résolution de la dette souveraine »), 2019.

<sup>59</sup> CNUCED, [Roadmap and Guide for Sovereign Debt Workouts](#) (« Feuille de route sur la restructuration des dettes souveraines et son guide explicatif »), 2015 ; Assemblée générale des Nations unies, [Principes fondamentaux des opérations de restructuration de la dette souveraine](#), 2015.

<sup>60</sup> Eurodad, [We can work it out: 10 civil society principles for sovereign debt resolution](#) (« Nous pouvons nous en sortir : 10 principes de la société civile pour la résolution de la dette souveraine »), 2019.

→ *En résumé, l'ambition multilatérale en matière de réforme de la dette n'a pas permis un allègement significatif de celle-ci ni abordé les causes profondes de l'aggravation de la crise de la dette. Face au changement climatique qui augmente la vulnérabilité des pays aux crises, l'accroissement de la dette et la baisse des notations de crédit limitent leur capacité de réponse. Les pays de l'hémisphère nord sont les moins touchés par la crise de la dette et abritent la majorité des créanciers privés qui ont intérêt à retarder l'allègement de la dette. Cette dynamique inégale souligne que la résolution de la dette, et en particulier son annulation, doit être menée depuis l'enceinte plus démocratique de l'ONU.*

### III. LA FISCALITÉ

Un système fiscal juste et équitable est essentiel à la redistribution des richesses à l'intérieur des pays et entre eux, ainsi qu'à la mobilisation des finances publiques pour le bien-être social. Pourtant, depuis des décennies, le régime fiscal international est dominé par les pays les plus riches du monde, notamment sous la houlette de l'OCDE, une organisation intergouvernementale composée de 38 pays membres (dont la plupart ont des revenus élevés) attachés aux idéaux du capitalisme de libre marché. Cette gouvernance déséquilibrée entraîne des répercussions graves : les pays du Sud perdent chaque année des milliards de dollars en raison de la fraude et de l'évasion fiscales, largement orchestrées par des firmes multinationales basées dans les pays de l'OCDE. De plus, les politiques fiscales de ces pays tendent à être régressives, s'appuyant de plus en plus sur des taxes à la consommation qui pèsent de manière disproportionnée sur les personnes à faibles revenus et les foyers dirigés par des femmes.

#### ABUS DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ET SYSTÈMES FISCAUX

Les pays de l'OCDE hébergent les firmes multinationales qui génèrent les plus importants flux financiers illicites liés à la fiscalité, et comptent parmi eux certains des principaux paradis fiscaux. **Selon les données de 2023, les pays à revenu élevé sont à l'origine de 99,3 % des pertes fiscales annuelles mondiales dues à l'abus de l'impôt sur les sociétés.** Environ 75 % de ces pertes se concentrent dans les paradis fiscaux des pays de l'OCDE, tels que le Royaume-Uni, les Bermudes (territoire britannique d'outre-mer), Porto Rico (territoire des États-Unis), Singapour, les Pays-Bas et le Luxembourg.<sup>61</sup> **En 2023, le réseau Tax Justice Network a rapporté que les pays perdaient chaque année environ 480 milliards de dollars à cause de l'évasion fiscale mondiale et du transfert de bénéfices par les multinationales et les grandes fortunes, dont 311 milliards de dollars, soit presque deux tiers, résultent du transfert de bénéfices d'entreprises vers des paradis fiscaux.**<sup>62</sup>

L'abus de l'impôt sur les sociétés atteint des niveaux spectaculaires qui réduisent encore les moyens des pays à faible revenu pour investir dans les services publics ou dans le climat. Même si ce sont les pays aux économies les plus avancées qui subissent les plus grosses pertes (433 milliards de dollars par an d'après les données de 2022), celles des pays à faible revenu (47 milliards de dollars par an) ont un impact bien plus considérable, surtout quand on prend en compte la part de leur budget allouée à des services publics essentiels tels que la protection sociale, la santé ou l'éducation. En effet, pour les premiers, une perte de 433 milliards de dollars ne représente qu'environ 9 % du budget de santé publique, tandis que pour les autres, une perte de 47 milliards de dollars de revenus fiscaux équivaut à 49 % de leur budget de santé publique.<sup>63</sup>

<sup>61</sup> Tax Justice Network, [Justice Fiscale : État des Lieux 2023](#), 2023.

<sup>62</sup> Ibid.

<sup>63</sup> Ibid.

## LES PAYS À FAIBLE REVENU PERDENT L'ÉQUIVALENT DE PLUS DE LA MOITIÉ DE LEUR BUDGET DE SANTÉ PUBLIQUE À CAUSE DE L'ABUS FISCAL TRANSFRONTALIER

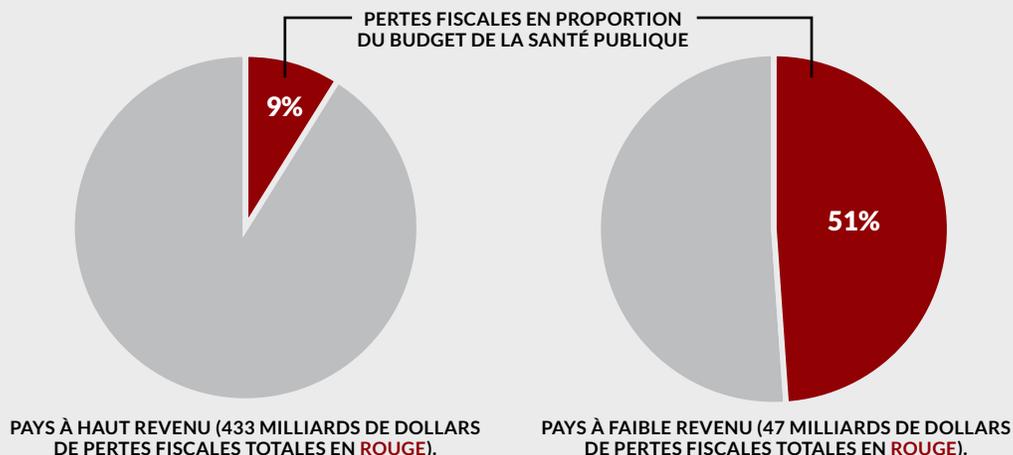


Figure 3.1 : Comparaison des pertes fiscales dues aux abus fiscaux transfrontaliers en pourcentage des budgets de santé publique dans les pays à revenu élevé et à faible revenu (Tax Justice Network, 2023).

Outre les milliards perdus en raison des flux financiers illicites liés à la fiscalité, les taux d'imposition sur le revenu des sociétés ont globalement baissé au cours des dernières décennies, limitant d'autant plus la capacité des pays à financer les services publics. **Depuis les années 1980, avec le renforcement des politiques néolibérales, le taux d'imposition moyen des entreprises a diminué de plus de moitié, passant de 49 % en 1985 à 24 % en 2018.**<sup>64</sup> De nos jours, la majorité des pays appliquent un taux d'imposition sur les sociétés inférieur à 30 %.<sup>65</sup> Plus récemment, **en 2022, dix pays ont réduit leur taux d'imposition sur les sociétés,** poursuivant ainsi la tendance générale à la baisse de cet impôt. Au cours de la même période, seuls six pays ont augmenté leur taux maximal d'imposition des sociétés.<sup>66</sup> Cette évolution reflète les pressions existantes visant à favoriser les investissements directs étrangers.<sup>67</sup>

Parallèlement, le FMI encourage les pays à augmenter les taxes régressives sur les biens de consommation, qui pèsent de manière disproportionnée sur les bas salaires. **Durant la crise de la COVID-19, sur les 107 accords de prêt négociés entre les gouvernements et le FMI de mars 2020 à mars 2021 pour la relance économique, le FMI a proposé une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans 14 pays.**<sup>68</sup> Ceci s'inscrit dans la continuité d'une tendance bien établie : entre 1990 et 2017, les pays ont eu majoritairement tendance à remplacer les impôts progressifs sur le revenu et les sociétés par des taxes régressives telles que la TVA, conformément aux conditions des prêts accordés par le FMI. Plutôt que de taxer davantage les hauts revenus, qui sont en mesure de payer plus d'impôts, l'augmentation de la TVA aggrave la situation des femmes en réduisant leur capacité à subvenir à leurs besoins de base. En effet, cette taxe régressive sur la consommation perçue par les vendeurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement diminue le pouvoir d'achat de tous les consommateurs, au lieu de cibler spécifiquement les personnes à haut revenu.<sup>69</sup>

<sup>64</sup> World Inequality Lab, [World Inequality Report 2022](#) (« Rapport mondial 2022 sur les inégalités »), 2021.

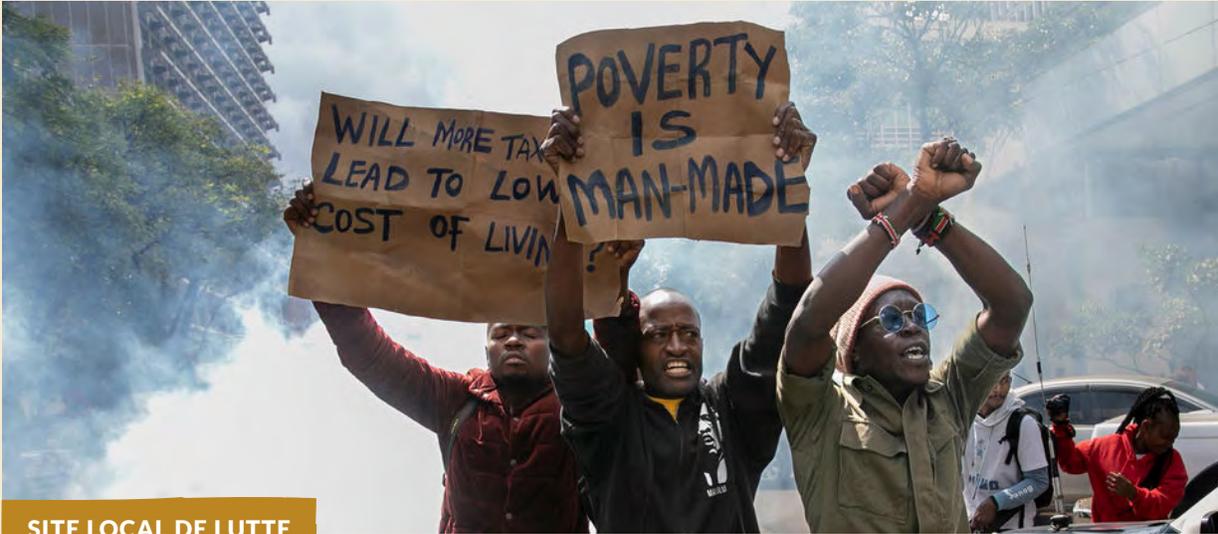
<sup>65</sup> Tax Foundation, [Corporate Tax Rates Around the World, 2022](#) (« Taux d'imposition des sociétés dans le monde, 2022 »), 2022.

<sup>66</sup> Les dix pays qui ont réduit leur taux d'imposition sur les sociétés sont les Seychelles, la Sierra Leone, la Zambie, le Bangladesh, le Myanmar, le Tadjikistan, la France, la Grèce, Monaco et la Polynésie française. Les six pays qui ont augmenté leur taux sont la Colombie, le Soudan du Sud, les Pays-Bas, la Turquie, le Chili et le Monténégro, bien que la Turquie ait prévu de rétablir en 2023 son taux d'imposition sur les sociétés antérieur à 2022.

<sup>67</sup> Tax Foundation, [Corporate Tax Rates Around the World, 2022](#) (« Taux d'imposition des sociétés dans le monde, 2022 »), 2022.

<sup>68</sup> Oxfam, [Adding Fuel to the Fire: How IMF demands for austerity will drive inequality worldwide](#) (« De l'huile sur le feu : comment les exigences du FMI en matière d'austérité vont accroître les inégalités dans le monde entier »), 2021.

<sup>69</sup> Ibid.



SITE LOCAL DE LUTTE

Photo: Tony Karumba / AFP

## MANIFESTATIONS D'ENVERGURE AU KENYA CONTRE L'AUGMENTATION DES TAXES RÉGRESSIVES SUR LES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Début 2023, le gouvernement kényan a présenté un nouveau projet de loi de finances visant à augmenter les recettes publiques pour financer le remboursement de sa dette internationale. Ce projet comprend une taxe sur le logement de 1,5 % et double la taxe sur les produits pétroliers, qui passe de 8 % à 16 %.<sup>70</sup> Ces changements ont immédiatement provoqué une hausse des coûts de transport, avec des répercussions dans divers secteurs, entraînant une augmentation du prix de produits de base tels que le pain et la farine de maïs. Cela a eu un impact significatif sur le revenu net des personnes à faible revenu et a ajouté au fardeau des femmes et des foyers dirigés par des femmes, car celles-ci consacrent une plus grande part de leur revenu à l'achat des produits de première nécessité visés par la hausse des taxes.<sup>71</sup> De plus, l'augmentation des coûts de transport pourrait restreindre la mobilité de ces dernières, en particulier celles qui vivent en milieu rural.<sup>72</sup>

Alors que les multinationales et les particuliers fortunés continuent de gagner des milliards grâce à l'abus et à l'évasion fiscale, les citoyens kényans sont descendus massivement dans la rue en juillet 2023 pour protester contre la hausse des taxes sur les produits de première nécessité. Les manifestations ont été à la fois enflammées et dramatiques : plus de 23 personnes ont perdu la vie et des centaines ont été arrêtées.<sup>73</sup>

<sup>70</sup> Al Jazeera, [Kenya braces for 3 days of anti-government protests: All the details \(« Le Kenya se prépare à trois jours de manifestations anti-gouvernementales : tout savoir »\)](#), 2023.

<sup>71</sup> Al Jazeera, [Kenya's opposition set for a second day of tax hike protests \(« L'opposition au Kenya se prépare à une deuxième journée de manifestations contre les hausses d'impôts »\)](#), 2023.

<sup>72</sup> DW, [Kenya's planned tax hikes spark anger \(« Les hausses d'impôts prévues au Kenya suscitent la colère »\)](#), 2023.

<sup>73</sup> Al Jazeera, [Kenya's opposition set for a second day of tax hike protests \(« L'opposition au Kenya se prépare à une deuxième journée de manifestations contre les hausses d'impôts »\)](#), 2023.

## DES SOLUTIONS INADAPTÉES POUR LA RÉFORME

Comme évoqué précédemment, l'OCDE, qui opère en dehors du système multilatéral international et se compose exclusivement de gouvernements de pays riches, a pris l'initiative de réformer le système fiscal mondial pour combattre les flux financiers illicites liés à la fiscalité, en particulier depuis 2016 avec le lancement du cadre Inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS).<sup>74</sup> Bien que ce cadre Inclusif ait offert pour la première fois une opportunité aux pays non membres de l'OCDE de participer à la définition des règles fiscales mondiales, il laisse de côté plus des deux tiers des PMA. Seuls 27 des 54 pays africains sont membres du cadre, en partie parce que nombre d'entre eux refusent de participer à une proposition sur laquelle ils n'ont guère eu leur mot à dire.<sup>75</sup> Initialement prévue pour 2023, la mise en œuvre du cadre inclusif a été reportée à 2024.<sup>76</sup>

Ce cadre vise à contraindre les plus grandes multinationales de la planète à payer une plus grande part d'impôts dans les pays où elles réalisent des bénéfices. Bien que cela représente une avancée bienvenue par rapport au système antérieur, qui dépendait principalement de la présence physique des multinationales, la portée limitée de ce dispositif suscite des préoccupations majeures. Le cadre ne s'applique qu'aux superprofits supérieurs à un rendement de 10 % sur les recettes, et seulement à un peu plus de 100 grandes multinationales ayant un chiffre d'affaires mondial d'au moins 20 milliards d'euros. Il ne couvre pas non plus l'imposition des multinationales pour les services numériques, ce qui permettrait à des entreprises comme Amazon de s'en tirer à bon compte.<sup>77</sup>

Approuvé par les dirigeants du G20 en 2021, le cadre vise également à établir un taux minimum d'imposition sur les sociétés de 15 % à l'échelle mondiale.<sup>78</sup> Toutefois, l'application de ce taux est laissée à la discrétion des États membres et ne s'applique qu'aux multinationales réalisant un chiffre d'affaires mondial supérieur à 750 millions d'euros.<sup>79</sup> **Ce QUI exclut environ 80 à 90 % des entreprises du globe.**<sup>80</sup> De plus, la plupart des analyses progressistes s'accordent à dire que le taux minimum de 15 % est insuffisant, les Nations unies et les groupes d'experts indépendants préconisant des taux d'imposition sur les sociétés compris entre 20 et 30 %.<sup>81</sup> **Un taux minimum de 25 % augmenterait de près de 17 milliards de dollars les recettes fiscales pour les 38 pays les plus pauvres du monde.**<sup>82</sup>

Outre les réformes menées par l'OCDE, la publication par la CNUCED d'outils de mesure et de lignes directrices méthodologiques sur les flux financiers illicites constitue une avancée majeure dans la lutte contre les abus fiscaux à l'échelle mondiale. En 2020, la CNUCED et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) ont publié un Cadre conceptuel pour la mesure statistique des flux financiers illicites, marquant la première tentative de conceptualiser ces flux et de les mesurer à partir de marchés légaux sélectionnés, dans le but de produire des statistiques plus précises afin de mieux appréhender leur réalité.<sup>83</sup>

<sup>74</sup> BEPS fait référence aux stratégies utilisées par les entreprises pour exploiter les disparités entre les règles fiscales afin de transférer leurs bénéfices vers des juridictions où l'impôt est faible ou nul.

<sup>75</sup> FMI, [International Corporate Tax Reform \(« Réforme internationale de l'impôt sur les sociétés »\)](#), 2023.

<sup>76</sup> Ibid.

<sup>77</sup> Eurodad & LSE, [Is the OECD 2021 corporate tax deal fair? \(« L'accord conclu par l'OCDE en 2021 sur l'impôt sur les sociétés est-il équitable ? »\)](#), sans date.

<sup>78</sup> The Guardian, [G20 Leaders to Endorse Biden Proposal For Global Minimum Corporate Tax Rate \(« Les dirigeants du G20 approuvent la proposition de M. Biden relative à un taux minimum d'imposition des sociétés à l'échelle mondiale »\)](#), 2021.

<sup>79</sup> FMI, [International Corporate Tax Reform \(« Réforme internationale de l'impôt sur les sociétés »\)](#), 2023.

<sup>80</sup> Eurodad & LSE, [Is the OECD 2021 corporate tax deal fair? \(« L'accord conclu par l'OCDE en 2021 sur l'impôt sur les sociétés est-il équitable ? »\)](#), sans date.

<sup>81</sup> En 2021, le groupe de travail des Nations unies sur la responsabilité financière, la transparence et l'intégrité (FACTI) a recommandé un taux de 20 à 30 % pour l'impôt sur les sociétés à l'échelle mondiale. De son côté, la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises (ICRICT) a appelé à un taux minimum de 25 %.

<sup>82</sup> Oxfam, [OECD deal on track to become rich country stitch-up: Oxfam \(« L'accord de l'OCDE en passe de devenir un montage des pays riches : l'Oxfam »\)](#), 2021.

<sup>83</sup> CNUCED, [Cadre conceptuel pour la mesure statistique des flux financiers illicites, 2020.](#)

## LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LA FISCALITÉ

Les organisations de la société civile militent depuis longtemps pour l'adoption d'une Convention de l'ONU sur la fiscalité, qui constituerait selon elles « une avancée majeure dans la lutte internationale contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale à l'échelle mondiale pratiquée par les particuliers et les entreprises les plus riches du monde ». <sup>84</sup> Il s'agirait d'un accord multilatéral contraignant, à l'image de la CCNUCC, renforçant le pouvoir des gouvernements dans la prise de décisions en matière de politiques fiscales affectant leurs économies, tout en diminuant le rôle prépondérant du système de gouvernance fiscale mené par l'OCDE. <sup>85</sup> Ces changements permettraient d'améliorer de manière significative la taxation de la richesse, d'imposer des taxes sur les profits excessifs des sociétés pétrolières, d'éradiquer l'évasion fiscale des multinationales, de lutter contre le secret financier et d'orienter les négociations fiscales internationales vers une approche plus inclusive et efficace. <sup>86</sup>

En novembre 2023, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution visant à créer une convention-cadre des Nations unies sur la fiscalité, ce qui constitue une étape décisive dans la refonte du système mondial de gouvernance fiscale. Soumise par le Groupe africain d'États, et s'appuyant sur l'élan donné par la proposition du Secrétaire général des Nations Unies en août 2023, <sup>87</sup> la résolution met en place un comité intergouvernemental chargé de déterminer le mandat de la convention d'ici août 2024. <sup>88</sup> Bien que les pays de l'hémisphère nord aient formulé des objections à cette proposition, si la société civile et l'hémisphère sud font front commun, un nouveau système mondial de gouvernance fiscale pourrait enfin voir le jour. <sup>89</sup>



**En résumé, les pays continuent d'être victimes d'abus fiscaux endémiques, alors qu'ils sont contraints de maintenir de faibles taux d'imposition sur les sociétés et sur les revenus à l'échelle nationale, et d'augmenter les taxes de consommation régressives pour pallier le déficit de revenus publics. Le système fiscal international dominé par l'OCDE est peu susceptible de remédier à ces inégalités structurelles, mais l'espoir d'un tournant décisif avec la mise en place d'une Convention-cadre de l'ONU sur la fiscalité commence enfin à prendre forme.**

- <sup>84</sup> Eurodad, [Growing support for a UN Convention on Tax \(« Soutien croissant à une convention des Nations unies sur la fiscalité »\)](#), 2023 ; voir également Eurodad, [Proposal for a United Nations Convention on Tax \(« Proposition pour une convention des Nations unies sur la fiscalité »\)](#), 2022, pour une proposition complète sur la forme que pourrait prendre cette convention. [Notre traduction]
- <sup>85</sup> Tax Justice Network, [Justice fiscale : État des lieux 2023](#), 2023.
- <sup>86</sup> Global Alliance for Tax Justice, [Tax Justice, Not Greenwashed «Innovation»: A Feminist Perspective on the Paris Summit \(« Une justice fiscale, pas une pseudo "innovation" écologique : une perspective féministe sur le sommet de Paris »\)](#), 2023.
- <sup>87</sup> Assemblée générale des Nations unies, [Promotion of inclusive and effective international tax cooperation at the United Nations : Report of the Secretary-General \(Advance unedited version\) \(« Promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies : Rapport du Secrétaire général \[version préliminaire non éditée\] »\)](#), 2023.
- <sup>88</sup> Global Policy Forum, [Reforms to the global financial architecture \(« Réformes de l'architecture financière mondiale »\)](#), 2023.
- <sup>89</sup> Eurodad, [A UN Convention on Tax – momentum just keeps growing \(« Une convention des Nations unies sur la fiscalité : l'élan ne cesse de croître »\)](#), 2023. Voir également Global Alliance for Tax Justice, [Historic UN Tax Vote - A Tremendous Win for Africa and the Global Fight for Tax Justice \(« Vote historique de l'ONU sur la fiscalité : une immense victoire pour l'Afrique et la lutte mondiale pour la justice fiscale »\)](#), 2023.

## IV. LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Depuis leur création en 1944 à la Conférence de Bretton Woods, un processus mené par les nations coloniales de l'hémisphère nord avec seulement 44 pays participants, les Institutions de Bretton Woods (IBW), incluant la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ont joué un rôle majeur dans la gouvernance économique internationale. Leur origine coloniale se reflète dans un manque de démocratie dans les processus décisionnels, conduisant à un accès restreint aux ressources pour les pays de l'hémisphère sud et à l'application de mesures d'austérité sévères pour réguler les dépenses publiques par le biais des conditionnalités des prêts. Ces mesures ont un impact disproportionné sur les pays à faible revenu qui exercent une influence limitée dans les décisions prises, et elles touchent particulièrement les femmes et les personnes issues de la diversité des genres au sein de ces pays.

### LES DÉFICITS DÉMOCRATIQUES DANS LES IBW

Depuis longtemps, le système de prise de décision du FMI, qui repose sur le principe « un dollar, une voix » et est fondé sur des quotes-parts, fait l'objet de critiques de la part des militant·e·s de la société civile et des pays de l'hémisphère sud. **La majorité des droits de vote au FMI est détenue par près de 36 économies développées et à revenu élevé, représentant environ 59 % des votes de l'institution.**<sup>90</sup> Le PIB représente la moitié de la base de calcul pour la part des votes d'un pays au FMI, ce qui donne plus de poids décisionnel aux pays riches. Par ailleurs, 30 % des quotes-parts sont attribuées en fonction de l'« ouverture » d'un pays, c'est-à-dire de son volume de paiements et de transferts courants. Ceci est dû à une interprétation subjective du FMI qui considère que l'intégration par le biais du commerce international et de la finance est bénéfique pour les pays, même s'il est prouvé que la libéralisation rend de nombreux pays du Sud vulnérables aux fluctuations des marchés mondiaux et aux crises financières.

L'attribution des quotes-parts déterminant également le montant des Droits de tirage spéciaux (DTS) distribués aux membres du FMI, les pays riches reçoivent la majorité des allocations. **Preuve en est, sur les 650 milliards de dollars américains de nouveaux DTS proposés en 2021, seulement 7 milliards ont été distribués aux pays à faible revenu ; la grande majorité est allée dans les coffres des pays riches du Nord, incapables de les transférer à d'autres pays en raison des dispositions de leur législation nationale.**<sup>91</sup>

#### LES PAYS À HAUT REVENU ONT REÇU LA GRANDE MAJORITÉ DES 650 MILLIARDS DE DOLLARS ALLOUÉS AUX DTS

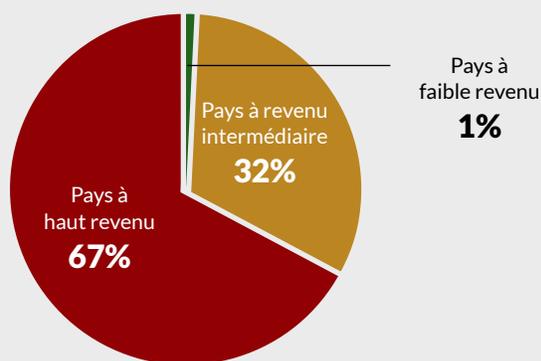


Figure 4.1 : Allocation des 650 milliards de dollars américains de DTS par niveau de revenu des pays (Eurodad, 2021).

<sup>90</sup> Bretton Woods Project, [IMF and World Bank decision-making and governance \(« Prise de décision et gouvernance au FMI et à la Banque mondiale »\)](#), 2020.

<sup>91</sup> Eurodad, [The 3 trillion dollar question: What difference will the IMF's new SDRs allocation make to the world's poorest? \(« La question à 3 000 milliards de dollars : Quelle différence la nouvelle allocation de DTS du FMI fera-t-elle pour les plus pauvres au monde ? »\)](#), 2021.

Toute réforme significative du FMI et de son rôle dans la gouvernance économique mondiale sera impossible sans une révision profonde de ces quotes-parts. **Les États-Unis, détenant plus de 15 % des parts de vote, disposent d'un droit de veto automatique sur l'augmentation des quotes-parts et la répartition des votes, car ces décisions exigent une majorité de 85 %.**<sup>92</sup> Le FMI revoit périodiquement ses quotes-parts, la dernière révision ayant eu lieu en décembre 2023, sans modifier la formule ni procéder à des ajustements, même minimes.<sup>93</sup> Seules deux hausses de quotes-parts ont été réalisées ces 30 dernières années, ce qui démontre la rigidité du système existant.

La Banque mondiale est également régie par des processus décisionnels non démocratiques, comme en témoigne la nomination de l'ancien PDG de Mastercard, Ajay Banga, au poste de président de la Banque mondiale au début de l'année 2023. La désignation d'Ajay Banga découle de la méthode coloniale de sélection des dirigeants des IBW, déterminée par un « pacte de gentlemen », qui stipule que le président de la Banque mondiale est invariablement un ressortissant américain et le directeur général du FMI un citoyen européen.<sup>94</sup> Alors que l'inclination d'Ajay Banga pour le capital privé et son manque d'expérience dans le domaine du développement auraient normalement dû le disqualifier, il a reçu le soutien de la part de plusieurs pays de l'hémisphère nord, et ce, même avant le lancement officiel de la période de nomination.<sup>95</sup>

## LES MESURES D'AUSTÉRITÉ DU FMI PORTENT ATTEINTE AUX DROITS HUMAINS

Depuis l'introduction des programmes d'ajustement structurel dans les années 1980, le FMI a souvent assorti ses prêts aux pays en développement de conditionnalités politiques, exigeant des réductions des dépenses publiques qui ont conduit à une augmentation de la pauvreté et des inégalités de revenus. En raison de leur rôle dominant dans le processus décisionnel du FMI, les économies avancées déterminent les modalités des prêts du FMI, sans jamais avoir à appliquer les recommandations politiques de ce dernier ou à expérimenter les conséquences de ces modalités.<sup>96</sup>

---

<sup>92</sup> Voir Christian Aid, [The 16th IMF quota review: Opportunities for greater representation of the global South in international economic decision-making](#) (« La 16e révision des quotes-parts du FMI : perspectives d'une plus grande représentation des pays du Sud dans le processus décisionnel économique international »), 2023.

<sup>93</sup> Devex, [Opinion: IMF rules continue to be rigged against the world's poorest](#) (« Opinion : les règles du FMI continuent d'être trafiquées au détriment des plus pauvres de la planète »), 2023.

<sup>94</sup> Center for Global Development, [Time, Gentlemen, Please](#) (« Gentlemen, il est temps, s'il vous plaît »), 2019.

<sup>95</sup> Bretton Woods Project, [Democratic Deficit in the World Bank Presidential Appointment](#) (« Déficit démocratique dans la nomination présidentielle à la Banque mondiale »), 2023.

<sup>96</sup> Boston University Global Development Policy Center, [No Voice for the Vulnerable: Climate change and the need for quota reform at the IMF](#) (« Les vulnérables n'ont pas voix au chapitre : le changement climatique et la nécessité de réformer les quotes-parts au FMI »), 2022.

## LES PAYS AYANT LE MOINS DE PARTS DE VOTE AU SEIN DU FMI SONT CEUX QUI ONT ACHÉVÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE PROGRAMMES DU FMI

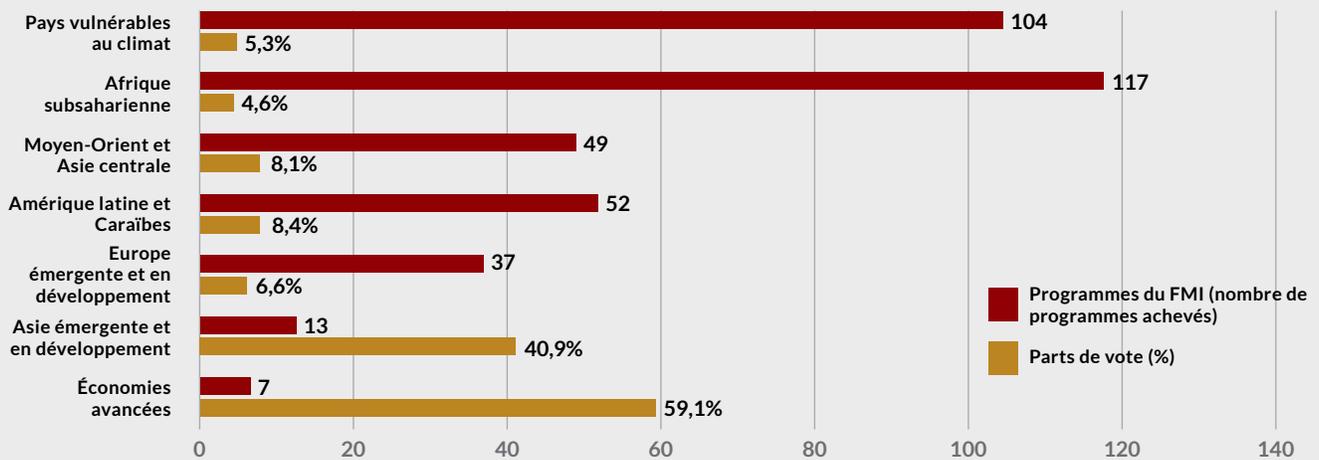


Figure 4.2 : Comparatif entre la part des votes des blocs de pays au FMI et le nombre de programmes de prêt du FMI achevés depuis 2002. Il convient de noter que les parts de vote et les programmes du FMI sont mesurés par des indicateurs différents, de sorte que les parts de vote ne dépasseront jamais 100 sur l'axe horizontal (Boston University Global Development Policy Center, 2022).

Malgré son mandat visant soi-disant à aider les pays à se remettre de la pandémie, le FMI persiste à imposer des politiques d'austérité dans ses programmes relatifs à la COVID-19. **Sur les 107 prêts d'une valeur de 107 milliards de dollars américains négociés entre les gouvernements et le FMI pour la relance économique post-COVID-19 entre mars 2020 et mars 2021, 90 ont exigé des mesures d'austérité comme condition de financement.** Dans le cadre de ces prêts, le FMI a proposé des réductions des dépenses publiques pour 55 pays, des diminutions et des gels de salaires pour 31 pays et une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée dans 14 pays.<sup>97</sup> Ces mesures ont affaibli le système de protection sociale et réduit le rôle des finances publiques, limitant l'accès aux services sociaux, en particulier pour les femmes et pour d'autres groupes victimes de discrimination.<sup>98</sup>

En outre, la réponse du FMI à la COVID-19 n'a fait qu'aggraver la dette souveraine au détriment des services sociaux.<sup>99</sup> **D'ici 2023, les dépenses sociales des gouvernements de 59 pays à revenu faible ou intermédiaire seront inférieures à celles des années 2010.**<sup>100</sup> Même lorsque les prêts du FMI prévoient des dépenses sociales, ils privilégient souvent des programmes ciblés plutôt qu'une protection sociale universelle.<sup>101</sup> Ces programmes, limités dans leur portée, impliquent des processus de sélection coûteux et imprécis, excluant de fait de nombreuses personnes et renforçant la stigmatisation associée à la protection sociale en raison des démarches à suivre pour y accéder.<sup>102</sup>

<sup>97</sup> Oxfam, [Adding Fuel to the Fire: how IMF demands for austerity will drive inequality worldwide](#) (« De l'huile sur le feu : comment les exigences du FMI en matière d'austérité vont accroître les inégalités dans le monde entier »), 2021.

<sup>98</sup> Ibid.

<sup>99</sup> Eurodad, [Out of service: How public services and human rights are being threatened by the growing debt crisis](#) (« Hors service : comment les services publics et les droits humains sont menacés par la crise croissante de la dette »), 2020.

<sup>100</sup> Oxfam, [IMF Social Spending Floors: A fig leaf for austerity?](#) (« Les planchers de dépenses sociales du FMI : un prétexte à l'austérité ? »), 2023.

<sup>101</sup> Des recommandations pour des dépenses sociales ciblées ont été observées en Sierra Leone, au Salvador, au Costa Rica, au Nicaragua, au Pérou, au Tchad, en Géorgie, en Mauritanie, en Mongolie, à Madagascar, en Égypte et en Colombie.

<sup>102</sup> Oxfam, [Adding Fuel to the Fire: how IMF demands for austerity will drive inequality worldwide](#) (« De l'huile sur le feu : comment les exigences du FMI en matière d'austérité vont accroître les inégalités dans le monde entier »), 2021.

Face aux critiques sur l'austérité qu'il impose, le FMI a intégré depuis 2019 des « planchers de dépenses sociales » dans ses conditions de prêt, fixant un niveau minimum de dépenses publiques pour des services comme l'éducation, la santé et la protection sociale. Les pays doivent s'engager à respecter ces planchers, même dans le cadre des mesures d'assainissement budgétaire souvent exigées par les programmes soutenus par le FMI. Toutefois, en pratique, ces planchers de dépenses sociales passent souvent après les exigences d'austérité.

**Une étude réalisée par Oxfam sur ces planchers dans les programmes de prêts accordés aux pays à revenu faible ou intermédiaire en 2020-2021 a révélé que pour chaque dollar américain que le FMI encourageait les pays à dépenser pour les biens publics, ces derniers devaient réaliser quatre fois plus d'économies par des mesures d'austérité.**<sup>103</sup>

#### SITE LOCAL DE LUTTE

### JUSTICE CLIMATIQUE AU PAKISTAN – L'ANNULATION DE LA DETTE EST UN DROIT, PAS UNE FAVEUR

Face à l'aggravation constante des effets de la crise climatique, des pays vulnérables tels que le Pakistan ont plaidé pour un allègement de leur dette, mais se sont retrouvés encore plus endettés à cause d'institutions telles que le FMI. En 2022, le Pakistan a été frappé par des inondations dévastatrices qui ont touché 33 millions de personnes et causé des pertes estimées à 40 milliards de dollars américains. Le pays se classe parmi les trois derniers pays de l'indice mondial d'écart entre les sexes, ce qui a de graves conséquences en cas de catastrophe climatique : non seulement les femmes sont davantage touchées lors des catastrophes climatiques, mais leur migration forcée après le sinistre perturbe considérablement la vie des filles et des femmes, limitant encore leur mobilité, leur accès à l'éducation et leur autonomie économique.<sup>104</sup>

Avant ces inondations, le Pakistan avait déjà réduit ses dépenses dédiées au climat d'au moins 25 % entre 2021 et 2022 pour obtenir des prêts du FMI. Au plus fort des inondations, les programmes du FMI ont réduit le pouvoir d'achat des consommateurs et les dépenses publiques, à un moment où la population en avait le plus besoin.<sup>105</sup> Exacerbant les effets les plus néfastes de la crise climatique et sapant la reprise pour les plus marginalisés, les renflouements du FMI ne représentaient qu'une fraction minimale des dommages subis par le Pakistan, une grande partie de ces fonds ayant été consacrée au remboursement de la dette.<sup>106</sup> Face à cette crise, des militant·e·s et des intellectuel·le·s pakistanais·e·s ont appelé à la justice climatique à travers des réparations de la dette, soulignant que le retard de développement du Pakistan découle d'un passé colonial sous domination britannique, de la pression des programmes d'ajustement structurel, et des dettes contractées par des dirigeants irresponsables.<sup>107</sup>

<sup>103</sup> Oxfam, [IMF Social Spending Floors: A fig leaf for austerity?](#) (« Les planchers de dépenses sociales du FMI : un prétexte à l'austérité ? »), 2023.

<sup>104</sup> Advancing Learning and Innovation on Gender Norms (ALIGN), [What do we mean by "there's no climate justice without gender justice"? « Qu'entendons-nous par "il n'y a pas de justice climatique sans justice de genre" ? »](#), 2022.

<sup>105</sup> Alliance for Climate Justice and Clean Energy, Alternative Law Collective, & Recourse, [How are the IMF and the World Bank shaping climate policy? Lessons from Pakistan](#) (« Comment le FMI et la Banque mondiale façonnent-ils la politique climatique ? Les leçons tirées du Pakistan »), 2023.

<sup>106</sup> Peoples Dispatch, ['The ax always falls on the most vulnerable': Pakistan demands debt cancellation and climate justice](#) (« "Le couperet tombe toujours sur les plus vulnérables" : le Pakistan demande l'annulation de la dette et l'instauration d'une justice climatique »), 2022.

<sup>107</sup> Equal Times, [« Après les inondations catastrophiques, le Pakistan réclame des "réparations climatiques" »](#), 2022.

## NOUVELLES INCURSIONS DANS LA PROBLÉMATIQUE DU GENRE ET DU CLIMAT

Dans sa nouvelle stratégie 2023-2030 en matière de genre, la Banque mondiale tente de mettre un nouvel accent sur les soins et la protection sociale dans son approche de la réduction de la pauvreté et de la croissance inclusive.<sup>108</sup> Cette stratégie a suscité de nombreuses critiques,<sup>109</sup> principalement parce qu'elle ne tient pas compte de l'impact genré du rôle de la Banque mondiale elle-même dans le financement des politiques de développement, notamment de ses recommandations en matière d'assainissement budgétaire et des prêts axés sur des taxes régressives. Elle tend également à réduire les femmes à de simples « sources de revenus inexploitées ».<sup>110</sup>

De même, la stratégie du FMI en matière de genre, publiée en 2022, ne s'attaque pas réellement aux effets néfastes de sa politique macroéconomique et aux causes profondes de l'inégalité des genres, préférant pour une approche axée sur une « autonomisation » des femmes favorable aux entreprises. Dans une lettre ouverte adressée au FMI en 2022, un groupe composé de 178 organisations féministes et des 124 individus ont rejeté la stratégie du FMI en matière de genre, soulignant la manière dont les politiques d'assainissement budgétaire et d'ajustement structurel du FMI ont historiquement fait obstacle à l'égalité des sexes.<sup>111</sup>

La feuille de route sur l'évolution de la Banque mondiale constitue la dernière version de sa vision et de sa stratégie à long terme, mais au lieu d'aborder les réformes de gouvernance indispensables, elle semble se contenter de réaffirmer le statu quo. Cette feuille de route a fait l'objet de nombreuses critiques en raison de la place prépondérante qu'elle accorde aux capitaux à la recherche de rendement et à la dépendance à l'égard des processus d'extraction du Sud vers le Nord, tout en omettant de reconnaître le déficit démocratique dans la gouvernance économique mondiale. Elle réaffirme également l'approche en cascade de la Banque, qui repose sur l'incitation et la mobilisation du secteur privé et du financement commercial pour le développement.<sup>112</sup>

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de réponse au changement climatique, le FMI a créé en 2022 le Fonds pour la résilience et la viabilité (FRD), une nouvelle source de prêts financés par des DTS non utilisés et destinés aux PEID et aux pays vulnérables au changement climatique. **En avril 2023, le FRD détenait environ 40 milliards de dollars en DTS, ce qui ne représente toujours qu'une petite fraction minime des DTS détenus par les pays à revenu élevé.**<sup>113</sup> En tant que fonds fiduciaire reposant sur des prêts, le FRD alourdira le fardeau de la dette des pays emprunteurs. En outre, l'accès aux prêts du FRD est conditionné à la participation à un autre programme de prêt « traditionnel » du FMI, assorti des habituels conditionnalités et impacts en matière d'austérité. Sans annulation adéquate de la dette, il est fort probable que les prêts du FRD ne serviront qu'à rembourser les dettes existantes.<sup>114</sup>

---

<sup>108</sup> Banque mondiale, [World Bank Gender Strategy 2024-2030 \(« Stratégie de la Banque mondiale en matière de genre 2024-2030 »\)](#), 2023. [Notre traduction]

<sup>109</sup> Bretton Woods Project, [World Bank's new gender strategy: Concerns about approach to social protection and gender-blind macroeconomic reforms remain \(« Nouvelle stratégie de la Banque mondiale en matière d'égalité des sexes : l'approche de la protection sociale et les réformes macroéconomiques qui ne tiennent pas compte de l'égalité des sexes continuent de susciter des inquiétudes »\)](#), 2022 ; Bretton Woods Project, [Spring Meetings 2023 Wrap Up : Bretton Woods Institutions fail to deliver a transformative 'evolution \(« Synthèse des réunions de printemps 2023 : les institutions de Bretton Woods ne parviennent pas à apporter une 'évolution' transformatrice »\)](#), 2023.

<sup>110</sup> Bretton Woods Project, [Spring Meetings 2023 Wrap Up : Bretton Woods Institutions fail to deliver a transformative 'evolution \(« Synthèse des réunions de printemps 2023 : les institutions de Bretton Woods ne parviennent pas à apporter une 'évolution' transformatrice »\)](#), 2023.

<sup>111</sup> Civil society joint statement, [Feminists Reject International Monetary Fund's Strategy Toward Mainstreaming Gender #NotInOurName \(« Les féministes rejettent la stratégie du Fonds monétaire international en faveur de l'intégration du genre #PasEnNotreNom »\)](#), 2022.

<sup>112</sup> Civil society joint statement, [Civil Society calls for rethink of World Bank's Evolution Roadmap as part of wider reforms to highly unequal global financial architecture \(« La société civile demande que la feuille de route sur l'évolution de la Banque mondiale soit repensée dans le cadre de réformes plus vastes de l'architecture financière mondiale très inégale »\)](#), 2023.

<sup>113</sup> Reuters, [IMF's Georgieva says 44 countries interested in new resilience trust loans \(« Selon Mme Georgieva, 44 pays sont intéressés par les nouveaux prêts fiduciaires pour la résilience »\)](#), 2023.

<sup>114</sup> Debt Justice and CAN International, [The debt and climate crises: Why climate justice must include debt justice \(« La crise de la dette et la crise climatique : pourquoi la justice climatique doit inclure la justice de la dette »\)](#), 2022.

Globalement, les efforts croissants des IBW pour se positionner en tant qu'acteurs clés du financement pour le climat compromettent encore davantage la mise en œuvre d'une transition juste et démocratique. **Depuis l'Accord de Paris, la Banque mondiale a investi 15 milliards de dollars américains dans des projets et des politiques liés aux combustibles fossiles. 115 Rien qu'en 2022, on estime qu'elle a consacré 3,7 milliards de dollars américains en financements commerciaux au pétrole et au gaz.**<sup>116</sup> Un transfert de l'autorité de prise de décision sur le financement climatique de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) vers des institutions moins démocratiques telles que le FMI et la Banque mondiale constituerait un pas en arrière. Cela encouragerait le financement par endettement et serait en désaccord avec les objectifs de l'Accord de Paris.<sup>117</sup>

## PLEINS FEUX SUR LE MILITANTISME INTERNATIONAL

### VERS UNE QUATRIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE FINANCEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le processus de Financement du développement (FdD) de l'ONU reste le cadre le plus légitime et le plus démocratique pour la gouvernance économique mondiale. Il suit le principe de l'Assemblée générale des Nations unies, « un pays, une voix », et la société civile y participe en tant qu'observatrice. Vingt ans après le lancement de ce processus, alors que le monde est confronté à des crises liées au climat et au coût de la vie, à de nouvelles vagues d'austérité et à des inégalités croissantes, le rôle essentiel qu'il devrait jouer dans la gouvernance économique mondiale paraît d'autant plus évident. La décision récente d'envisager la convocation d'un quatrième sommet du FdD en 2025 au niveau des chefs d'État offre une excellente occasion de recentrer la gouvernance économique mondiale sous l'égide des Nations unies, plutôt que dans des espaces non démocratiques tels que les institutions de Bretton Woods.

Dans l'idéal, cette quatrième conférence devrait inciter les gouvernements à répondre enfin aux appels lancés de longue date pour la mise en œuvre de nouveaux organes des Nations unies sur des questions telles que la fiscalité et la dette. Il est impératif que la société civile s'engage activement dans la mise en œuvre de cette quatrième conférence, en vue d'obtenir des résultats qui renforceraient la capacité de prise de décision des gouvernements du Sud et ouvriraient la voie vers une justice économique et climatique.

**115** ActionAid, [The Vicious Cycle: Connections Between the Debt Crisis and Climate Crisis \(« Le cercle vicieux : en quoi la crise de la dette et la crise climatique sont liées »\)](#), 2023.

**116** Urgewald, [Is the World Bank giving billions of trade finance to fossil fuels? \(« La Banque mondiale accorde-t-elle des milliards en financement commercial aux combustibles fossiles ? »\)](#), 2023.

**117** ActionAid, [The Vicious Cycle: Connections Between the Debt Crisis and Climate Crisis \(« Le cercle vicieux : en quoi la crise de la dette et la crise climatique sont liées »\)](#), 2023.

➔ *En résumé, malgré les discussions sur le rôle prépondérant joué par les IBW dans la gouvernance économique mondiale, peu d'efforts sont faits pour transformer cette dynamique. Il est clair qu'aucune réforme significative du rôle des IBW dans la gouvernance économique mondiale ne sera possible sans une augmentation substantielle des quotes-parts du FMI pour les pays du Sud. En effet, en l'absence de changements majeurs dans la gouvernance économique mondiale, les IBW persisteront dans leur pratique de conditionnalités et de prêts prédateurs, tout en feignant une volonté de réforme à travers leurs stratégies de genre et des initiatives telles que les planchers de dépenses sociales du FMI. Le FMI et la Banque mondiale ne pourront pas être des vecteurs de justice économique, climatique ou de genre tant qu'ils ne reconnaîtront pas les dommages causés par leurs propres actions. Plutôt que d'essayer d'étendre leurs mandats aux domaines du genre et du climat, les IBW doivent d'abord admettre que leurs conseils politiques et leurs conditionnalités de prêt sapent le rôle de l'État et du système multilatéral dans la protection des services et des biens publics.*<sup>118</sup>

## V. LE COMMERCE

Les mondiaux internationaux en matière de commerce et d'investissement ont traditionnellement profité de l'exploitation du travail rémunéré et non rémunéré des femmes, tout en ignorant les impacts genrés des politiques commerciales. La gouvernance continue d'adopter une approche cloisonnée et néolibérale des droits humains des femmes, au sein d'un système qui a toujours donné la priorité aux intérêts, aux profits et aux droits des grandes entreprises et des pays riches.

### LA TRANSFORMATION DES RÈGLES DU COMMERCE MONDIAL AU SEIN DE L'OMC ET AU-DELÀ

Récemment, les relations entre la dimension de genre et le commerce sont devenues un sujet récurrent dans les discours, se traduisant par l'inclusion de politiques et de chapitres sur le genre dans les accords multilatéraux, régionaux et de libre-échange. En 2017, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a lancé une déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes, sans pour autant reconnaître son propre rôle dans l'aggravation des inégalités, notamment par le biais de ses politiques continues de libéralisation, de privatisation et de dérégulation.<sup>119</sup> La déclaration a plutôt servi à introduire de nouveaux sujets à l'ordre du jour de l'OMC, se focalisant sur l'intégration des femmes dans les chaînes de valeur mondiales pour une « autonomisation » économique.<sup>120</sup>

De manière plus générale, la gouvernance du commerce reflète l'incapacité de l'OMC à reconnaître que la libéralisation du commerce contribue bien souvent aux préjudices subis par les pays de l'hémisphère sud. **Les règles commerciales multilatérales de l'OMC sont noyées sous un afflux croissant d'accords commerciaux signés et négociés en dehors du cadre de l'OMC.** Il s'agit notamment de l'Accord de libre-échange UE-Mercosur et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) récemment validés, de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) désormais en vigueur, et du nouveau Cadre

<sup>118</sup> ActionAid, [The Care Contradiction: The IMF, Gender, and Austerity](#) (« La contradiction des soins : FMI, genre et austérité »), 2022.

<sup>119</sup> Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement, [Statement : Women's Rights Groups Call on Governments to Reject WTO Declaration on Women's Economic Empowerment](#) (« Prise de position : Les groupes de défense des droits des femmes appellent les gouvernements à rejeter la déclaration de l'OMC sur l'émancipation économique des femmes »), 2017.

<sup>120</sup> ActionAid, [From Rhetoric to Rights: Towards Gender-Just Trade](#) (« De la rhétorique aux droits : vers un commerce respectueux de l'égalité hommes-femmes »), 2018.

économique indopacifique pour la prospérité (IPEF).<sup>121</sup> La plupart de ces accords vont au-delà des règles commerciales de l'OMC et risquent d'aggraver les dommages causés aux règles existantes en limitant considérablement la marge de manœuvre dont disposent les pays en développement pour mettre en œuvre des changements politiques dans les domaines régis par ces accords.

La ZLECA illustre bien les effets néfastes des accords commerciaux de nouvelle génération. Entrée en vigueur en janvier 2021, elle prévoit que ses membres (c'est-à-dire la plupart des pays du continent africain) acceptent de supprimer les droits de douane sur la plupart des biens et des services dans un délai de 5 à 13 ans afin de favoriser l'intégration économique de l'Afrique. Cette libéralisation rapide et agressive entraînera des pertes significatives en recettes publiques, incitant à réduire les services publics et à augmenter les taxes régressives sur les biens de consommation essentiels.<sup>122</sup>

Ces nouveaux accords commerciaux se distinguent par le fait qu'ils vont au-delà des questions commerciales traditionnelles telles que les droits de douane, les biens, les services, les investissements et les droits de propriété intellectuelle (DPI), en incluant de nouvelles questions et de nouveaux domaines qui n'ont qu'un rapport lointain avec le commerce. Les nouvelles thématiques vont de l'économie numérique aux marchés publics, en passant par les subventions accordées aux petits pêcheurs et les initiatives liées à la sécurité alimentaire.<sup>123</sup> **Elles sont encadrées par des règles qui limitent à leur tour la capacité des pays en développement à adopter des politiques de développement, à réglementer les multinationales et à gérer les crises.** Et, notamment lorsque les engagements commerciaux les poussent à supprimer les subventions et droits de douane essentiels à leur développement, alors même que les pays développés ont depuis longtemps été autorisés à protéger leurs économies au moyen de contrôles sur la technologie et de barrières normatives et non tarifaires.<sup>124</sup>

La contestation du régime actuel des DPI a pris de l'ampleur avec la pandémie de COVID-19, en réponse aux demandes des pays du Sud et des militant·e·s, y compris des collectifs féministes.<sup>125</sup> En juin 2022, l'OMC a finalement approuvé une dérogation aux protections de la propriété intellectuelle pour les brevets de vaccins contre la COVID-19, précédemment établies dans le cadre de l'accord sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (ADPIC).<sup>126</sup> La proposition initiale, soumise par l'Inde et l'Afrique du Sud en 2020, avait été bloquée par les États-Unis et l'Union européenne. La dérogation aux ADPIC finalement accordée représente une version diluée de celle-ci, exemple typique de réponse insuffisante et tardive. Pourtant, avant la pandémie, de nombreux pays du Sud, ainsi que les défenseuses féministes de la société civile, pensaient que les

---

<sup>121</sup> FEMNET, [La Zone de Libre-échange Continentale Africaine \(ZLECAF\) et les Femmes : Une Analyse Féministe Panafricaine](#), 2021 ; House of Commons Library, [The Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership \(CPTPP\) \(« Accord de partenariat transpacifique global et progressiste »\)](#), 2023.

<sup>122</sup> FEMNET, [La Zone de Libre-échange Continentale Africaine \(ZLECAF\) et les Femmes : Une Analyse Féministe Panafricaine](#), 2021.

<sup>123</sup> Third World Network, [How 'Digital Trade' Rules Would Impede Taxation of the Digitalised Economy in the Global South \(« Comment les règles du "commerce numérique" entraveraient la taxation de l'économie numérisée dans les pays du Sud »\)](#), 2020 ; Gender & Trade Coalition, [Open Letter from the Gender and Trade Coalition to the Director-General and Honorable Delegates of the World Trade Organisation \(WTO\) ahead of MC12 \(« Lettre ouverte de la Coalition Genre et Commerce au Directeur général et aux Honorables délégués de l'Organisation mondiale du commerce \[OMC\] avant la MC12 »\)](#), 2022.

<sup>124</sup> Development Alternatives with Women for a New Era (DAWN) et Third World Network, [International Trade & Investment Rules, Intellectual Property Rights and COVID-19: A perspective from the South \(« Règles du commerce international et de l'investissement, droits de propriété intellectuelle et COVID-19 : le point de vue des pays du Sud »\)](#), 2021.

<sup>125</sup> Feminists for a People's Vaccine, [International Trade & Investment Rules, Intellectual Property Rights and Covid-19: A Perspective From the South \(« Règles du commerce international et de l'investissement, droits de propriété intellectuelle et COVID-19 : le point de vue des pays du Sud »\)](#), 2021 et [TRIPS Waiver Proposal - An Ongoing Debate \(« Proposition de dérogation aux ADPIC : un débat en cours »\)](#), 2021 ; Feminist COVID-19 Collective, [Another World is Possible: A Feminist Monitoring & Advocacy Toolkit for Our Feminist Future \(« Un autre monde est possible : une boîte à outils de suivi et de plaidoyer féministe pour notre avenir féministe »\)](#), 2020.

<sup>126</sup> Organisation mondiale du commerce, [Projet de décision ministérielle sur l'accord sur les ADPIC](#), 2022.

contestations du régime de propriété intellectuelle ne seraient pas prises au sérieux. La dérogation aux ADPIC constitue donc une étape nécessaire, mais insuffisante, vers la remise en question du régime actuel.<sup>127</sup>

## RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ENTRE INVESTISSEURS ET ÉTATS

L'inclusion continue de mécanismes de protection des investisseurs dans les accords de commerce et d'investissement est l'un des principaux aspects de la mainmise des entreprises qui n'a pas encore été abordé. Le mécanisme de Règlement des différends investisseur-État (RDIE) est particulièrement critiqué pour avoir toujours conféré aux multinationales un pouvoir démesuré leur permettant de poursuivre en justice les gouvernements pour des centaines de millions de dollars si une mesure politique semble nuire à leurs marges bénéficiaires ou à leurs investissements.<sup>128</sup> Au cours des dernières années, le public a de plus en plus été sensibilisé à l'injustice, au manque de transparence et aux coûts connexes élevés que comportent les litiges relatifs au RDIE, entraînant une opposition croissante à ce mécanisme. Ce phénomène a amené l'UE à réviser le RDIE et à lui redorer le blason, en tentant de donner un aspect plus attrayant à cette prise de pouvoir des entreprises.<sup>129</sup> Cependant, ce remaniement ne traite que certains des problèmes procéduraux les plus graves du régime du RDIE, sans s'attaquer aux injustices fondamentales inhérentes au système.<sup>130</sup>

Bien que le nombre de plaintes connues dans le cadre du RDIE semble diminuer, on s'attend à ce que l'industrie des combustibles fossiles intensifie les litiges en la matière afin de créer un effet dissuasif réglementaire transfrontalier et obtenir des indemnisations pour des actifs échoués.<sup>131</sup> Même si la majorité de ces plaintes n'aboutissent pas à des dédommagements pour les plaignants, elles rendent coûteuse pour les gouvernements la poursuite d'actions politiques allant à l'encontre des multinationales.<sup>132</sup> Si de plus en plus d'États prennent des mesures en faveur du climat et adoptent d'autres politiques nationales, ils risquent de s'exposer à un plus grand nombre d'arbitrages de la part des entreprises de combustibles fossiles.

À ce jour, les entreprises de combustibles fossiles ont eu largement recours au RDIE, et il est probable qu'elles le feront de plus en plus alors que des actifs tels que les centrales à charbon, les gazoducs et même les permis d'exploration appartenant à des étrangers sont protégés par des accords internationaux d'investissement (AII). **Environ 20 % des affaires de RDIE connues concernent le secteur des combustibles fossiles, et plus des deux tiers de ces cas se sont soldés en faveur des investisseurs.**<sup>133</sup> **Sur les dix plus grands dédommagements d'arbitrage en matière d'investissement à ce jour, sept concernent des entreprises de combustibles fossiles, avec des montants variant de 1,6 à 40 milliards de dollars américains** et représentant des coûts énormes pour les contribuables et les gouvernements lorsque ces investisseurs gagnent.<sup>134</sup>

<sup>127</sup> Third World Network, [A global intellectual property waiver is still needed to address the inequities of COVID-19 and future pandemic preparedness](#) (« Une dérogation mondiale à la propriété intellectuelle est toujours nécessaire pour remédier aux inégalités liées à la COVID-19 et à la préparation aux futures pandémies. »), 2022.

<sup>128</sup> Feminist Action Nexus for Economic and Climate Justice « Nexus Action féministe pour la justice économique et climatique » [A Feminist Agenda for People and Planet: Principles and Recommendations for a Global Feminist Economic Justice Agenda](#) (« Un programme féministe pour les peuples et la planète : Principes et recommandations pour un programme féministe mondial de justice économique »), 2021.

<sup>129</sup> Commission Européenne, [Projet de la Cour multilatérale des investissements](#), sans date.

<sup>130</sup> Internationale des services publics (ISP), [The Multilateral Investment Court : The Wolf's Newest Outfit](#) (« La Cour multilatérale d'investissement : le nouvel habit du loup »), sans date.

<sup>131</sup> Tienhaara, [Regulatory Chill in a Warming World: The Threat to Climate Policy Posed by Investor-State Dispute Settlement](#) (« Un froid réglementaire dans un monde qui se réchauffe : la menace que représente le règlement des différends entre investisseurs et États pour la politique climatique »), 2017.

<sup>132</sup> Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, [Navigateur de règlement des différends en matière d'investissement](#), 2022.

<sup>133</sup> International institute for sustainable development, [Investor-State Disputes in the Fossil Fuel Industry](#) (« Différends entre investisseurs et États dans l'industrie des combustibles fossiles »), (2021).

<sup>134</sup> Global Legal Group, [International Comparative Legal Guides : Investor-State Arbitration 2022](#) (« Guides juridiques comparatifs internationaux : Arbitrage entre investisseurs et États 2022 »), 2022.

## PLUS DE LA MOITIÉ DES PLUS GRANDES ALLOCATIONS DU RDIE ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES À DES ENTREPRISES DE COMBUSTIBLES FOSSILES

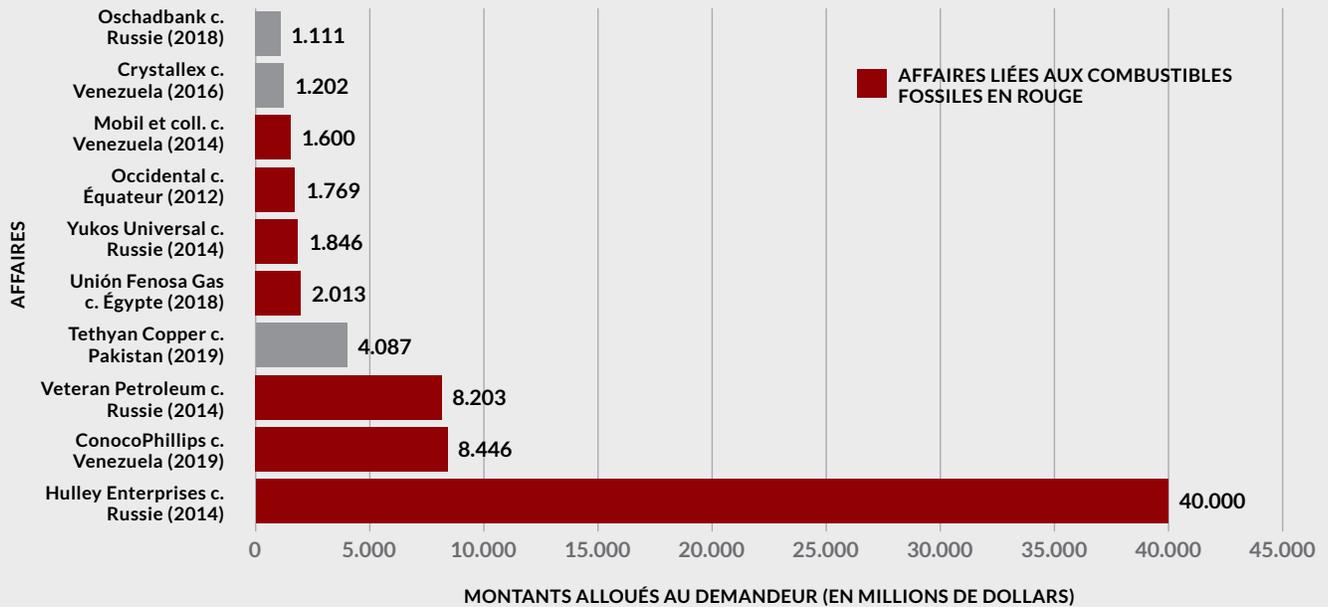


Figure 5.1 : Les dix indemnités les plus substantielles accordées aux demandeurs dans le cadre du RDIE (Global Legal Group, 2022).

## UNE NOUVELLE ÈRE POUR L'EXTRACTIVISME VERT

L'explosion de la demande en énergies propres et en véhicules électriques a suscité un intérêt croissant pour les économies de l'hémisphère sud orientées vers l'exportation pour l'extraction et l'exportation de minéraux bruts tels que le lithium, le cobalt et le nickel, indispensables pour les batteries et autres technologies vertes. **La Banque mondiale prévoit que d'ici 2050, la demande pour ces minéraux essentiels à la transition pourrait augmenter d'environ 500 %.**<sup>135</sup>

En dépit d'une prise de conscience accrue à l'échelle mondiale des coûts socioécologiques de l'extractivisme, les minéraux essentiels à la transition tels que le lithium sont de plus en plus présentés comme écologiquement inoffensifs, et les pays du Sud sont encouragés à se concentrer sur leur exportation.<sup>136</sup> **Dans les pays riches en ressources comme l'Argentine, la Bolivie et le Chili (surnommés le « Triangle du lithium »), l'expansion de l'exploitation du lithium risque de déplacer les populations locales et d'exacerber les conflits liés aux ressources, d'autant plus que plus de 80 % des projets liés au lithium se situent sur des territoires autochtones.**<sup>137</sup>

<sup>135</sup> Groupe de la Banque mondiale, [Minerals for Climate Action : The Mineral Intensity of the Clean Energy Transition](#) (« Les minéraux au cœur de la lutte contre le changement climatique : Le rôle crucial des minéraux dans l'intensification de la transition vers les énergies propres »), 2020.

<sup>136</sup> Voskoboynik et Andreucci, [Greening extractivism : Environmental discourses and resource governance in the 'Lithium Triangle'](#) (« L'écologisation de l'extractivisme : discours environnementaux et gouvernance des ressources dans le "Triangle du lithium" »), 2021.

<sup>137</sup> Institute of Development Studies, [Bringing Democracy to Governance of Mining for a Just Energy Transition](#) (« Démocratiser la gouvernance de l'exploitation minière pour une transition énergétique juste »), 2023 ; Voskoboynik et Andreucci, [Greening extractivism : Environmental discourses and resource governance in the 'Lithium Triangle'](#) (« L'écologisation de l'extractivisme : discours environnementaux et gouvernance des ressources dans le "Triangle du lithium" »), 2021.



SITE LOCAL DE LUTTE

Photo: Licadho

## MOBILISATION FÉMININE DANS L'INDUSTRIE DU PRÊT-À-PORTER ORIENTÉE VERS L'EXPORTATION AU CAMBODGE

Depuis les années 1990, la stratégie de croissance du Cambodge axée sur les exportations a favorisé l'essor d'une industrie du prêt-à-porter majoritairement féminine. N'ayant pas beaucoup d'autres choix, ces femmes travaillent dans des conditions d'exploitation notoires. Elles sont souvent embauchées parce qu'elles sont considérées comme soumises, prêtes à travailler pour des salaires inférieurs et peu au fait des droits du travail.<sup>138</sup>

Malgré le climat hostile entretenu par le gouvernement cambodgien, les travailleuses du prêt-à-porter continuent de défendre leurs droits. En 2014, elles ont été des milliers à manifester contre leur faible rémunération et des conditions de travail difficiles. Face à l'agressivité de la police, les manifestations se sont soldées par la mort d'au moins quatre hommes syndicalistes, et 40 manifestant-e-s blessé-e-s. De plus, en 2015, le gouvernement a promulgué des lois imposant des exigences strictes en matière d'enregistrement des dirigeants syndicaux et de leurs membres.

Malgré les obstacles rencontrés, cette action menée par les femmes a permis de remporter quelques victoires significatives, telles que l'augmentation du salaire minimum et le plafonnement des loyers des chambres, suite à des plaintes dénonçant les propriétaires privés d'imposer des loyers exorbitants aux ouvrières.<sup>139</sup>

<sup>138</sup> Une analyse de l'impact de la politique macroéconomique sur le travail des femmes par l'économiste féministe Diksha Arora sera publiée par l'Action Nexus en février 2024.

<sup>139</sup> ActionAid, [Double Jeopardy : Violence Against Women and Economic Inequality](#) (« La double peine : violence à l'égard des femmes et inégalités économiques »), 2017.

➔ *En résumé, l'élargissement des questions et des domaines commerciaux (les règles « dépassant le cadre du commerce »), combiné à la prolifération des accords commerciaux bilatéraux et régionaux, ainsi que les règles commerciales existantes, ne font qu'aggraver les dommages et les inégalités existants du système commercial en place. Les nouvelles initiatives en matière de commerce et de sécurité alimentaire n'offrent pas aux pays en développement la marge de manœuvre dont ils auraient besoin pour augmenter et diversifier leur production afin de répondre à leurs besoins nationaux. La réforme du RDIE, associée aux accords commerciaux néfastes auxquels les pays du Sud sont soumis par l'instrumentalisation du genre, continue de façonner les économies des pays en développement selon des stratégies de croissance orientées vers l'exportation, souvent sous couvert d'extractivisme vert, donnant au régime commercial une image de normalité teintée d'une prétendue approche genrée.*

## VI. LA MAINMISE DES ENTREPRISES

La tendance croissante au partenariat multi-acteurs dans la gouvernance économique mondiale confère aux multinationales une influence excessive sur l'élaboration des politiques, l'établissement des normes et la répartition des biens publics. Alors que le système de gouvernance multilatérale est centré sur les gouvernements, le partenariat multi-acteurs invite divers acteurs à prendre part à la gouvernance mondiale, ce qui fait pencher la balance en faveur des multinationales.<sup>140</sup> Le partenariat multi-acteurs est en passe de devenir le mode de prise de décision par défaut sur les questions d'ordre planétaire, les entreprises étant invitées à participer à la prise de décision même au sein des Nations unies. Ce qui remet d'ailleurs en question la légitimité de cette institution fondée sur les droits humains.

### LA MAINMISE DES ENTREPRISES SUR L'ONU

Bien que les partenariats de l'ONU avec des acteurs privés ne soient pas nouveaux, ils sont de plus en plus encouragés dans les hautes sphères. Ce phénomène apparaît clairement dans le rapport Notre programme commun publié par António Guterres, le Secrétaire général des Nations, en 2021, qui vise à accélérer l'Agenda 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) en renforçant le partenariat multi-acteurs dans les processus multilatéraux.<sup>141</sup> Ce programme promeut de nouvelles approches en matière de partenariat multi-acteurs, se plaçant sous l'égide d'un « multilatéralisme inclusif, en réseau et efficace ». En théorie, cela signifie élargir les processus intergouvernementaux pour y inclure les associations d'affaires, les fondations philanthropiques privées, la société civile et le monde universitaire. Cependant, l'agenda ne fournit aucune définition claire de son fonctionnement pratique, ni d'analyse de son efficacité et des intérêts privés qui ont été historiquement privilégiés dans les espaces multipartites.<sup>142</sup>

La communauté internationale des affaires a adopté avec enthousiasme la notion d'« inclusivité » afin d'intégrer les intérêts du secteur privé dans le processus décisionnel international. L'influence de cette démarche se manifeste dans la capacité des entreprises à affaiblir les processus réglementaires potentiels. Par exemple, le secteur privé a fait pression pour que les principes directeurs des Nations unies sur les entreprises et les droits humains, plus souples, l'emportent sur la proposition de traité contraignant sur les sociétés transnationales en matière de droits de l'homme, plus strict.<sup>143</sup>

<sup>140</sup> Transnational Institute (TNI), [Multistakeholderism: a critical look](#) (« Le partenariat multi-acteurs : un regard critique »), 2019.

<sup>141</sup> Secrétaire général des Nations unies, [Notre programme commun – Rapport du secrétaire général](#), 2021.

<sup>142</sup> Foundation for Global Governance and Sustainability, [Global Governance and 'Our Common Agenda': A Critical Review](#) (« Gouvernance mondiale et "Notre programme commun" : un examen critique »), 2021.

<sup>143</sup> DAWN, [Corporate Accountability and Women's Human Rights: an Analytical Approach to Public-Private Partnerships \(PPPs\)](#) (« Responsabilité des entreprises et droits humains des femmes : une approche analytique des partenariats public-privé [PPP] »), 2021.

Le partenariat proposé entre BlackRock et ONU Femmes en 2022 a constitué un exemple flagrant de l'influence croissante de la finance privée dans les espaces de l'ONU. En effet, en mai 2022, lors du Forum économique mondial de Davos, ONU Femmes a annoncé un partenariat avec BlackRock, la plus grande société d'investissement au monde, afin de promouvoir la croissance de l'investissement axé sur le genre.<sup>144</sup> BlackRock est l'un des plus grands investisseurs au monde dans les entreprises de combustibles fossiles les plus polluantes et à priori le principal détenteur de dette privée extérieure dans les pays du Sud, pour laquelle il est connu pour refuser les demandes de restructuration afin de générer des paiements plus importants. Le partenariat a été rapidement annulé sous la pression de la société civile féministe.<sup>145</sup> Cependant, le manque de transparence d'ONU Femmes sur ses motivations pour un tel partenariat est préoccupant, sachant que les protocoles d'accord secrets, caractéristiques du monde des affaires, ont pour objectif est de protéger l'avantage concurrentiel, ce qui est totalement contraire aux valeurs et à la mission de l'ONU.

Ces partenariats s'inscrivent également dans une tendance récente plus large de prise en charge du développement par les entreprises grâce à l'investissement à impact, une fausse solution pour le financement des ODD de plus en plus approuvée par l'ONU. En 2021, ONU Femmes s'est associée à l'Association internationale du marché des capitaux (ICMA) et à la Société financière internationale (SFI), la branche financière privée de la Banque mondiale, pour publier un guide sur l'utilisation de la dette durable afin de combler l'écart de genre.<sup>146</sup> Ce soutien est particulièrement alarmant, car une grande partie des fonds d'investissement à impact genré provient de l'argent public subventionnant des investissements privés, permettant ainsi aux acteurs privés de bénéficier de commissions tout en prenant peu de risques, et ce, en puisant dans les fonds publics destinés aux biens et services publics.<sup>147</sup>

La présence grandissante des entreprises au sein de la CCNUCC, en particulier lors des COP27 et COP28, illustre également l'intrusion du partenariat multi-acteurs et la mainmise des entreprises sur la politique climatique. **Au moins 2,456 lobbyistes du secteur des combustibles fossiles ont participé à la conférence sur le climat COP28 dans les Émirats arabes unis (EAU), soit près de quatre fois plus que lors de la COP27, dépassant largement en nombre les délégations nationales, à l'exception de celles du Brésil et des Émirats arabes unis.**<sup>148</sup> La participation record de l'industrie des combustibles fossiles n'est guère surprenante étant donné que la présidence de la COP28 est elle-même dirigée par le PDG du plus grand producteur de pétrole des Émirats arabes unis. Bien que l'ONU ait récemment stipulé que les lobbyistes des combustibles fossiles doivent s'identifier en tant que tels lors de la COP28 (suite aux réactions négatives suscitées par leur participation croissante à la COP27), une telle mesure ne contribue guère à réduire le pouvoir des intérêts des combustibles fossiles sur l'élaboration des programmes dans des espaces prétendument démocratiques.<sup>149</sup>

---

<sup>144</sup> Ibid.

<sup>145</sup> Association for Women's Rights in Development (AWID), [Les Féministes demandent la fin du partenariat d'ONU Femmes avec Blackrock, Inc.](#), 2022.

<sup>146</sup> ICMA, IFC et ONU Femmes, [Bonds to Bridge the Gender Gap: A Practitioner's Guide to Using Sustainable Debt for Gender Equality \(« Des obligations pour combler le fossé entre les hommes et les femmes : Guide pratique sur l'utilisation de la dette durable pour l'égalité des sexes »\)](#), 2021.

<sup>147</sup> AWID, [Investissement à impact genré et multiplication de fausses solutions : Une analyse destinée aux mouvements féministes](#), 2023.

<sup>148</sup> Kick Big Polluters Out, Release: [Record number of fossil fuel lobbyists at COP28 \(« Communiqué de presse : Nombre record de lobbyistes des énergies fossiles à la COP28 »\)](#), 2023.

<sup>149</sup> The Guardian, [So what if fossil fuel lobbyists have to declare themselves at Cop28? That won't curb their power \(« Et si les lobbyistes des énergies fossiles devaient se déclarer à la Cop28 ? Cela ne réduirait pas leur pouvoir »\)](#), 2023.

## PLUS DE QUATRE FOIS PLUS DE LOBBYISTES DU SECTEUR DES COMBUSTIBLES FOSSILES ENREGISTRÉS À LA COP28 QUE À LA COP27

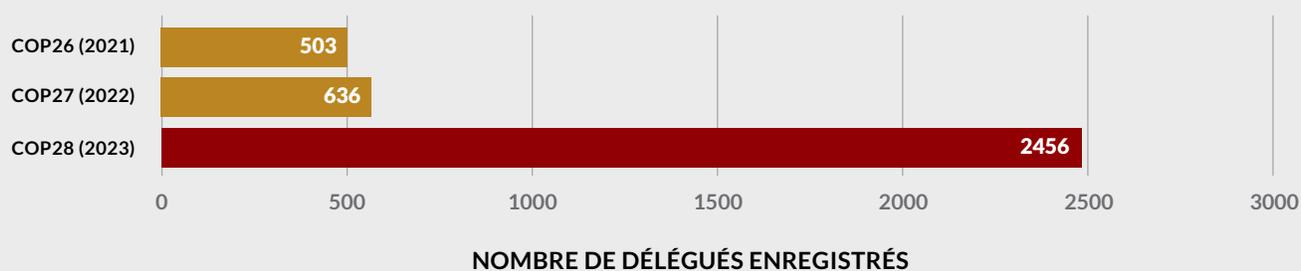


Figure 6.1 : POUR LE COP26” ON WITH “DANS LES TROIS COPS LES PLUS RÉCENTS (CCNUCC, 2022 ET KBPO, 2023).

La mainmise des entreprises a également joué un rôle dans la production et la distribution des vaccins durant la pandémie de COVID-19. Un exemple significatif est celui de COVAX, un projet de partenariat multi-acteurs visant à garantir un accès équitable aux vaccins à l'échelle mondiale. Ce projet est piloté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Alliance du Vaccin GAVI et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies. En se concentrant uniquement sur la distribution des vaccins, COVAX a détourné l'attention de la nécessité de trouver des solutions s'attaquant directement à la source du problème, telles que la levée des droits de propriété intellectuelle et l'élargissement des transferts de technologie vers les fabricants de l'hémisphère sud. COVAX a également été critiqué pour son manque de transparence dans ses contrats avec les entreprises pharmaceutiques.<sup>150</sup>

## PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ : LA MAINMISE DES ENTREPRISES SUR LES SERVICES PUBLICS

La tendance générale à la mainmise des entreprises sur la gouvernance mondiale va de pair avec l'encouragement généralisé des partenariats public-privé (PPP) comme vecteurs de développement. Ces PPP, ainsi que le partenariat multi-acteurs, restreignent le rôle de l'État, limitant sa responsabilité envers les citoyens et favorisant l'exploitation par les entreprises. Cette situation affecte particulièrement les femmes, qui sont d'avantages susceptibles d'occuper des emplois précaires et mal payés, de ne pas bénéficier de protections sociales et de rencontrer plus d'obstacles dans l'accès à des opportunités économiques.<sup>151</sup>

Dans le domaine du développement, les gouvernements et les acteurs multilatéraux considèrent de plus en plus les PPP comme un moyen légitime d'impliquer le secteur privé dans le financement des infrastructures et services publics. Il s'agit de contrats à long terme dans le cadre desquels des entreprises privées sont autorisées à construire et à gérer de grands projets d'infrastructure traditionnellement pris en charge par l'État. Depuis l'adoption des ODD en 2015, des entités influentes telles que la Banque mondiale, diverses agences des Nations Unies et les banques de développement régionales et multilatérales encouragent les PPP pour pallier le prétendu « déficit de financement » dans les pays du Sud. Bien qu'il soit difficile de trouver des données fiables sur le volume total des PPP, les tendances semblent indiquer que les investissements dans ces partenariats dans l'hémisphère sud ont été volatiles, avec un pic en 2012, puis une baisse significative durant la pandémie, mais une reprise depuis 2021.<sup>152</sup>

<sup>150</sup> Transnational Institute, [The Three Covid Crises and Multistakeholderism: Impacts on the Global South](#) (« Les trois crises de la Covid et le partenariat multi-acteurs : impacts sur les pays du Sud »), 2022.

<sup>151</sup> Eurodad, GADN, et FEMNET, [Can public-private partnerships deliver gender equality ?](#) (« Les partenariats public-privé peuvent-ils assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ? »), 2019.

<sup>152</sup> Eurodad, [History RePPeated II: Why Public-Private Partnerships are not the Solution](#) (« L'histoire se réPPPète II : Pourquoi les partenariats public-privé ne sont pas la solution »), 2022.

Les faits démontrent clairement que les PPP aggravent les inégalités de genre et les inégalités sociales au sens large. En effet, ils externalisent et privatisent des services publics essentiels, bien plus utilisés par les femmes, comme la santé, l'éducation, les transports, l'énergie, l'eau et l'assainissement. Cette privatisation rend l'accès aux services sociaux plus onéreux pour les femmes, car ils sont notamment assortis de frais d'utilisation. Contrairement aux gouvernements, les prestataires privés sont redevables à leurs actionnaires et non aux citoyens, ce qui réduit leur transparence et leur propension à offrir un travail décent aux femmes.<sup>153</sup> Si l'on ajoute à cela le coût élevé des services, on constate que les PPP permettent aux acteurs privés de réaliser des bénéfices considérables avec très peu de risques, étant donné qu'ils ont tendance à être soutenus par des garanties souveraines de la part des États.<sup>154</sup>



SITE LOCAL DE LUTTE

Photo: Asamblea de Pueblos del Istmo en Defensa de la Tierra y el Territorio

## IMPACTS GENRÉS DES PPP ET RÉSISTANCE À CEUX-CI AU MEXIQUE

Le projet du Corridor Interocéanique de l'Isthme de Tehuantepec (CIIT) au Mexique, mis en œuvre grâce à plusieurs PPP, été vanté par le gouvernement comme « modèle de développement » innovant, tout en étant vivement critiqué par les communautés locales pour ses conséquences sociales et environnementales néfastes. Ce projet vise à relier le golfe du Mexique à l'océan Pacifique en construisant quatre autoroutes et une ligne de chemin de fer modernisée, accompagnées de zones franches économiques pour encourager l'investissement privé.

Les communautés locales condamnent le CIIT, qui détruit les modes de vie des communautés afrodescendantes et autochtones de la région de l'Isthme et octroie aux acteurs privés un pouvoir excessif sur des ressources naturelles censées être publiques. Les femmes, depuis toujours particulièrement vulnérables dans les zones industrialisées à forte présence de criminalité organisée, redoutent que l'industrialisation apportée par le CIIT engendre violence de genre et emplois précaires dans le couloir. Elles se mobilisent donc contre le CIIT pour défendre la souveraineté de leur territoire et le contrôle de leurs moyens de subsistance. Les femmes autochtones sont en première ligne pour exiger un modèle de développement alternatif axé sur le bien-être collectif, l'accès aux biens publics et la connexion avec la nature.<sup>155</sup>

<sup>153</sup> Eurodad, GADN, et FEMNET, [Can public-private partnerships deliver gender equality ? \(« Les partenariats public-privé peuvent-ils assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ? »\)](#), 2019.

<sup>154</sup> DAWN, [Corporate Accountability and Women's Human Rights: an Analytical Approach to Public-Private Partnerships \(PPPs\) \(« Responsabilité des entreprises et droits humains des femmes : une approche analytique des partenariats public-privé \[PPP\] »\)](#), 2021.

<sup>155</sup> Eurodad, [History RePPeated II: Why Public-Private Partnerships are not the Solution \(« L'histoire se réPPeète II : Pourquoi les partenariats public-privé ne sont pas la solution »\)](#), 2022.

→ **En résumé, il apparaît que la suprématie de la mainmise des entreprises sur la gouvernance économique mondiale et le développement risque fort de s'accélérer au cours des prochaines décennies si elle n'est pas remise en cause, d'où l'importance d'un engagement actif de la part de la société civile contre ce phénomène. L'institutionnalisation d'un agenda multipartite érode les espaces multilatéraux de collaboration intergouvernementale et externalise le développement et la fourniture de services publics à des acteurs privés, comme l'illustre Notre Programme Commun à l'ONU.**

## VII. LA FINANCE CLIMATIQUE

Les femmes et les personnes issues de la diversité de genre se trouvent en première ligne de la crise climatique. Le financement du climat, ainsi que le financement du développement lié au climat, sont donc une condition sine qua non pour parvenir à une justice économique et climatique féministe. De plus, les femmes, souvent chargées de la prise en charge des autres, verront leurs tâches s'alourdir avec l'aggravation de la crise climatique. Ces difficultés sont à leur tour exacerbées par un accès inégal aux ressources et aux prises de décision.<sup>156</sup>

### VERS UN FINANCEMENT CLIMATIQUE SENSIBLE AU GENRE ?

L'intégration de la dimension de genre dans les fonds multilatéraux liés au changement climatique a été inégale tant dans son étendue que dans sa mise en œuvre. Les quatre principaux fonds, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vert pour le climat et les Fonds d'investissement climatiques, ont chacun élaboré et révisé des politiques de genre ou d'égalité des sexes afin de promouvoir la prise en compte du genre dans leurs opérations et dans les projets qu'ils soutiennent.<sup>157</sup>

Parmi tous les projets de financement du développement rapportés par les pays développés à l'OCDE et identifiés comme étant liés au climat, la prise en compte du genre au plus haut niveau reste incohérente et incomplète. **En 2020, seuls 2,9 % de ces projets avaient pour objectif principal l'égalité des sexes. Près de la moitié (45,7 %) n'ont pas précisé si celle-ci avait été prise en compte, avec 80 % des projets réalisés par des banques multilatérales de développement et 96 % des projets par d'autres institutions multilatérales, à l'exception des fonds climatiques, omettant d'utiliser le genre comme indicateur.**<sup>158</sup>

### DES PROGRÈS LIMITÉS VERS L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DES 100 MILLIARDS DE DOLLARS

Si le financement de la lutte contre le changement climatique en provenance des pays développés vers les pays en développement augmente d'année en année, cela ne saurait être suffisant. Ces pays n'ont jamais réussi à atteindre l'objectif de 2020 de fournir 100 milliards de dollars par an aux pays en développement. **Les dernières données de l'OCDE indiquent une augmentation de 4 % de 2019 à 2020, pour un total de 83,3 milliards de dollars, ce qui est inférieur à l'engagement initial.** Cet objectif a été reporté à 2025, date à laquelle un nouvel objectif sera fixé, bien que l'OCDE prévoie que le premier ne sera atteint qu'en 2023.<sup>159</sup>

<sup>156</sup> Nexus Action féministe pour la justice économique et climatique, [Un dossier sur un nouveau pacte vert mondial féministe et décolonial](#), 2021.

<sup>157</sup> ODI et Heinrich Böll Stiftung (HBS), [Gender and Climate Finance \(« Genre et financement pour le climat »\)](#), 2022.

<sup>158</sup> Oxfam, [Climate Finance Shadow Report 2023 : Assessing The Delivery Of The US\\$100 Billion Commitment \(« Rapport alternatif sur le financement pour le climat 2023 : Évaluation de la mise en œuvre de l'engagement de 100 milliards de dollars américains »\)](#), 2023.

<sup>159</sup> OCDE, [Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : Enseignements tirés d'une analyse désagrégée](#), 2022.

Même si la promesse des 100 milliards de dollars était tenue, elle ne représenterait qu'une fraction de ce dont les pays en développement ont besoin en matière de financement de la lutte contre le changement climatique.

**Une évaluation de 2021 des besoins financiers de 153 pays en développement, s'appuyant sur leurs plans climatiques nationaux, estime que plus de 5,8 trillions de dollars seront nécessaires d'ici 2030.**<sup>160</sup>

Cette dernière souligne la nécessité de réévaluer l'objectif financier pour répondre aux besoins émergents plutôt qu'aux impératifs politiques, en d'autres termes, il doit être considérablement revu à la hausse.<sup>161</sup> Les paramètres quantitatifs et qualitatifs de l'objectif à partir de 2025 (le nouvel objectif collectif quantifié, ou NCQG) sont actuellement définis dans le cadre des négociations de l'ONU sur le climat, à travers un processus de dialogue suivi activement par la société civile féministe.<sup>162</sup>

De plus, le financement pour le climat est souvent comptabilisé comme faisant partie des engagements existants des pays riches en matière d'Aide publique au développement (APD), entraînant un double comptage par les pays développés dans leurs engagements de financement mondial. **Jusqu'à un tiers du financement du développement lié au climat est inclus dans les engagements existants en APD, malgré l'accord selon lequel le financement pour le climat ne devrait pas se faire au détriment de la réalisation des ODD.**<sup>163</sup>

## **ANALYSE DU FINANCEMENT CLIMATIQUE : AU-DELÀ DES MONTANTS**

L'aspect essentiel du financement climatique ne réside pas uniquement dans son volume, mais également dans sa composition. En effet, depuis longtemps, une part significative du financement alloué aux pays en développement repose sur des prêts. Cette tendance est préoccupante, compte tenu de l'obligation de fournir un financement climatique et du contexte d'une crise de la dette qui s'aggrave dans les pays du Sud. **En 2020, 70 % du financement climatique public destiné aux pays en développement prenait la forme de prêts, majoritairement non concessionnels (octroyés au taux du marché).**<sup>164</sup> Le remboursement de ces prêts risque d'alourdir la dette des pays bénéficiaires de façon insoutenable, réduisant ainsi leur marge de manœuvre budgétaire et leur pouvoir d'achat, ce qui limite leur capacité à renforcer la résilience climatique et à investir dans le développement durable.<sup>165</sup>

---

<sup>160</sup> Il s'agit du montant total requis à partir de l'année d'évaluation 2021 jusqu'en 2030, et non du montant annuel.

<sup>161</sup> Oxfam, [Climate Finance Shadow Report 2023 : Assessing The Delivery Of The US\\$100 Billion Commitment](#) (« Rapport alternatif sur le financement pour le climat 2023 : Évaluation de la mise en œuvre de l'engagement de 100 milliards de dollars américains »), 2023.

<sup>162</sup> Eurodad, [Efficient, Equitable and Effective High-Quality Climate Finance: Recommendations for the post-2025 global climate finance goal](#) (« Financement efficace, équitable et effectif pour le climat : Recommandations pour l'objectif mondial de financement de la lutte contre le changement climatique pour l'après-2025 »), 2022.

<sup>163</sup> Oxfam, [Climate Finance Shadow Report 2023 : Assessing The Delivery Of The US\\$100 Billion Commitment](#) (« Rapport alternatif sur le financement pour le climat 2023 : Évaluation de la mise en œuvre de l'engagement de 100 milliards de dollars américains »), 2023.

<sup>164</sup> OCDE, [Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : Enseignements tirés d'une analyse désagrégée](#), 2022.

<sup>165</sup> Eurodad, [Efficient, Equitable and Effective High-Quality Climate Finance: Recommendations for the post-2025 global climate finance goal](#) (« Financement efficace, équitable et effectif pour le climat : Recommandations pour l'objectif mondial de financement de la lutte contre le changement climatique pour l'après-2025 »), 2022.

## LE FINANCEMENT PUBLIC POUR LE CLIMAT A AUGMENTÉ D'ANNÉE EN ANNÉE, MAIS IL EST EN GRANDE PARTIE VERSÉ SOUS FORME DE PRÊTS

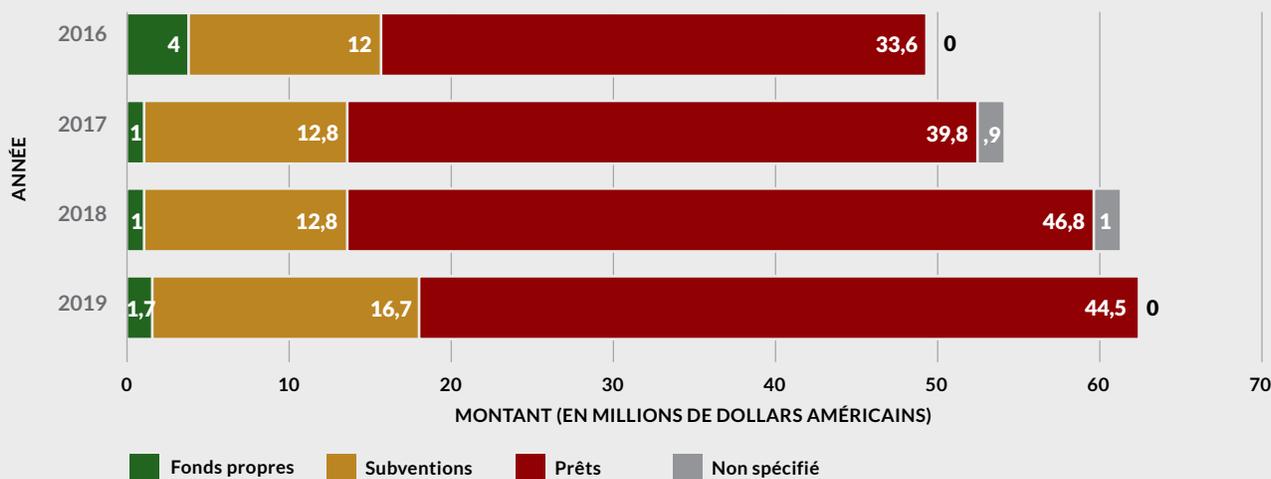


Figure 7.1 : Répartition du financement public pour le climat par instrument, hors crédits à l'exportation, de 2016 à 2019 (Eurodad, 2021).<sup>166</sup>

Même si les subventions représentent une part plus grande du financement climatique pour les PEID et les PMA, plus de la moitié de celui destiné aux PMA et plus d'un tiers de celui destiné aux PEID de 2016 à 2020 ont été accordés sous forme de prêts. En considérant les valeurs équivalentes des subventions, la valeur nette du financement climatique pour les pays en développement pourrait être inférieure à 50 % de ce que rapportent les pays développés à l'OCDE.

Les PMA et les PEID, particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique en raison de leur faible capacité d'adaptation, de niveaux de pauvreté élevés et de leur situation géographique à risque,<sup>167</sup> **n'ont reçu qu'une faible part du financement climatique total entre 2016 et 2020 : 2 % pour les PEID et 17 % pour les PMA.** La majorité du financement a été dirigée vers les pays à revenu intermédiaire, souvent sous prétexte que les pays à faible revenu manquent de capacité pour développer des projets de financement climatique et pour accéder ou gérer des fonds internationaux.<sup>168</sup>

Selon l'Accord de Paris, les pays en développement devraient bénéficier d'un « équilibre entre le financement pour l'adaptation et celui pour l'atténuation », mais le financement climatique a été orienté de manière disproportionnée vers l'atténuation. **De fait, plus de la moitié (58 %) des financements publics pour le climat destinés aux pays en développement ont été consacrés à l'atténuation, en particulier dans les pays à fortes émissions et dans les secteurs de l'énergie et des transports.** Cette tendance s'explique en partie par le fait que l'atténuation est associée à des activités générant des retours financiers directs, rendant ces investissements plus attractifs.<sup>169</sup>

<sup>166</sup> Eurodad, [New figures on climate finance : The good, the bad, the disturbing and what's missing](#) (« Nouveaux chiffres sur le financement pour le climat : les aspects positifs, négatifs, inquiétants et manquants »), 2021.

<sup>167</sup> Oxfam, [Climate Finance Shadow Report 2023: Assessing The Delivery Of The US\\$100 Billion Commitment](#) (« Rapport alternatif sur le financement pour le climat 2023 : Évaluation de la mise en œuvre de l'engagement de 100 milliards de dollars américains »), 2023.

<sup>168</sup> OCDE, [Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : Enseignements tirés d'une analyse désagrégée](#), 2022.

<sup>169</sup> Oxfam, [Climate Finance Shadow Report 2023: Assessing The Delivery Of The US\\$100 Billion Commitment](#) (« Rapport alternatif sur le financement pour le climat 2023 : Évaluation de la mise en œuvre de l'engagement de 100 milliards de dollars américains »), 2023.

Si le financement pour l'adaptation augmente, l'écart reste énorme. **En comparaison des 48,6 milliards de dollars américains (58 % du financement public pour le climat) attribués à l'atténuation en 2020, seulement 28,6 % étaient destinés à l'adaptation.** Toutefois, entre 2016 et 2020, le financement de l'adaptation a connu une croissance supérieure à celle de l'atténuation ou du financement climatique transversal, tant en termes absolus que relatifs. **Le financement de l'adaptation est passé de 10,1 milliards de dollars (17 %) en 2016 à 28,6 milliards de dollars (34 %) en 2020.**<sup>170</sup>

## PLEINS FEUX SUR LE MILITANTISME INTERNATIONAL

### LE FINANCEMENT DES PERTES ET DES PRÉJUDICES

Jusqu'à récemment, le discours dominant sur le financement climatique pour l'adaptation et l'atténuation a délibérément ignoré la nécessité de traiter les pertes et préjudices, c'est-à-dire les impacts négatifs du changement climatique auxquels les pays ne peuvent pas s'adapter. Rien qu'en Afrique subsaharienne, on estime que les pays devront contracter près de 1 000 milliards de dollars de dette supplémentaire, soit une augmentation de 50 % par rapport aux niveaux actuels de la dette en proportion du PIB, faute de financement adéquat pour les pertes et préjudices.<sup>171</sup>

Lors de la COP26 en 2021, les parties de l'hémisphère sud ont exigé la création d'un dispositif de financement des pertes et préjudices. Les pays riches, sous l'égide des États-Unis, se sont fortement opposés aux recommandations,<sup>172</sup> mais le mécanisme a finalement été approuvé lors de la COP27 en 2022.<sup>173</sup> Le premier jour de la COP28, le fonds pour les pertes et préjudices a été définitivement adopté, mais il ne répond toujours pas aux besoins des pays vulnérables au changement climatique. Alors que les pays de l'hémisphère Sud sont confrontés à des pertes irréversibles estimées à 400 milliards de dollars par an en raison du changement climatique, les 700 millions de dollars promis pour le fonds par les pays de l'hémisphère Nord couvrent moins de 0,2 % des besoins. Certains pays, comme le Royaume-Uni, ont promis des sommes qui ne semblent pas représenter de nouveaux engagements additionnels par rapport à leurs précédentes obligations de financement climatique.<sup>174</sup> En outre, le fonds sera hébergé par la Banque mondiale pendant quatre ans, une proposition à laquelle s'opposent les pays du Sud et la société civile, bien que des garde-fous aient été mis en place pour garantir l'indépendance du fonds par rapport aux intérêts de la Banque mondiale.<sup>175</sup>

➔ **En résumé, si les estimations annuelles du financement de la lutte contre le changement climatique sont maintenant plus proches de 100 milliards de dollars par an qu'il y a plusieurs années, les pays développés n'ont pas réussi à tenir cet engagement. Et ce, malgré le fait que les pays développés comptent sur des normes comptables indulgentes et une priorité donnée aux prêts sur les subventions. Pour véritablement faire face à l'ampleur de la crise climatique, il est nécessaire d'aller bien au-delà de l'objectif de 100 milliards de dollars par an, de garantir une adaptation et des flux de financement locaux et d'élargir le champ d'action de l'adaptation et de l'atténuation pour inclure également les pertes et les préjudices.**

<sup>170</sup> OCDE, [Financement climatique fourni et mobilisé par les pays développés en 2016-2020 : Enseignements tirés d'une analyse désagrégée](#), 2022.

<sup>171</sup> CAN International et Debt Justice, [The debt and climate crises: Why climate justice must include debt justice \(« La crise de la dette et la crise climatique : pourquoi la justice climatique doit inclure la justice de la dette »\)](#), 2022.

<sup>172</sup> Third World Network, [Loss and Damage Fight at COP26 \(« Lutte contre les pertes et préjudices à la COP26 »\)](#), 2021.

<sup>173</sup> CCNUCC, [La création d'un fonds dédié aux pertes et préjudices : Les cinq points clés issus de la COP 27](#), 2022.

<sup>174</sup> The Guardian, [\\$700m pledged to loss and damage fund at Cop28 covers less than 0.2% needed \(« Les 700 millions de dollars promis au fonds pour les pertes et préjudices lors de la Cop28 couvrent moins de 0,2 % des besoins »\)](#), 2023.

<sup>175</sup> Reuters, [World Bank poised to host climate loss and damage fund, despite concerns \(« La Banque mondiale s'apprête à héberger un fonds pour les pertes et préjudices liés au climat, en dépit des inquiétudes exprimées »\)](#), 2023.

## CONCLUSION

Il y existe un écart considérable entre la situation mondiale actuelle et l'idéal féministe de justice économique et climatique tel qu'énoncé dans le cadre du Nexus Action. Les personnes les plus riches de la planète restent les principales responsables des émissions mondiales passées et futures, bien au-delà de ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif de 1,5°C de l'Accord de Paris, tandis que la fortune des milliardaires des énergies fossiles continue de croître. De même, on s'attend à ce que les entreprises de combustibles fossiles multiplient leurs actions en justice contre les pays dont les réglementations environnementales affectent leurs profits, que ce soit pour créer un effet dissuasif sur la réglementation ou pour obtenir des compensations pour leurs actifs échoués. De plus, elles sont de plus en plus invitées à participer aux décisions internationales sur des problématiques mondiales, empiétant ainsi sur l'espace démocratique de l'ONU. En dehors de cette dernière, le FMI et la Banque mondiale conservent une influence considérable sur les questions financières et liées au développement, ce qui, avec la mainmise des entreprises sur la gouvernance économique mondiale, renforce les déficits démocratiques dans la prise de décision internationale sur les questions économiques.

Pendant ce temps, les pays du Sud ne reçoivent pas les fonds nécessaires pour le développement et la lutte contre le changement climatique, essentiel pour faire face aux causes et aux conséquences de la polycrise. Au lieu de recevoir un financement climatique adapté sous forme de subventions, ils sont assaillis par une crise de la dette qui ne cesse de s'aggraver lorsque ce financement est octroyé de manière disproportionnée sous forme de prêts. En réalité, de nombreux pays dépensent plus d'argent pour rembourser leur dette qu'ils n'en reçoivent pour faire face au changement climatique. Les restrictions budgétaires limitent leur capacité à investir dans les dépenses sociales nécessaires pour atteindre les ODD et promouvoir l'égalité des genres, les enfermant dans un cycle perpétuel de remboursement de dettes. Cela les oblige à contracter de nouveaux emprunts, souvent auprès d'institutions comme le FMI, qui les assortissent de conditions visant à renforcer les mesures d'austérité. Les recettes qu'ils auraient pu obtenir grâce à des impôts progressifs sur le revenu et sur les sociétés sont perdues en raison des abus fiscaux transfrontaliers commis par les multinationales et les individus fortunés. Au lieu de cela, les pays du Sud ont recours à des taxes à la consommation régressives qui pèsent indûment sur les personnes à faible revenu, en particulier les femmes.

Les féministes reconnaissent que ces tendances renforcent l'urgence d'une action collective pour conduire des transformations économiques structurelles et audacieuses. Elles participent activement à de nouveaux débats sur les réparations, la décroissance et l'annulation de la dette. Les manifestations contre la polycrise se font entendre dans l'ensemble de l'hémisphère sud. Les militant·e-s de la société civile et les pays du Sud ont pris l'initiative de réclamer une convention-cadre des Nations unies sur la fiscalité, un dispositif de résolution de la dette sous l'égide de l'ONU et un financement pour les pertes et préjudices subis par les pays vulnérables au climat. Dans certains cas, comme le montrent les propositions de réforme de la gouvernance fiscale internationale du Secrétaire général de l'ONU et la mise en place d'un mécanisme de financement des pertes et préjudices lors de la COP27, ces demandes commencent à être prises en compte. Ces victoires sont nécessaires, mais insuffisantes. Les féministes poursuivent leur engagement en faveur d'une vision de la justice économique et climatique visant à réduire l'écart entre notre situation actuelle et l'objectif à atteindre.